

Le constat du Médiateur du Royaume en dit long

Administration et usagers *C'est loin d'être le grand amour*



Lire page 3

AstraZeneca annonce une efficacité de 100% de son vaccin

Tant mieux pour le Maroc qui en a acquis un lot considérable



Page 5

La crise sanitaire impose les procès à distance



Page 4

Migration et phénomène migratoire
Réflexions sur une thématique galvaudée et idéologiquement compromise



Pages 14-15

Une manche à l'avantage du Raja
Le HUSA respire et le MCO s'enlise



Page 23

Des organisations maliennes se félicitent du succès éclatant de la diplomatie marocaine



Des organisations et associations maliennes ont salué, dimanche dans un communiqué conjoint, les efforts consentis par le Maroc pour établir la paix au Maghreb et au Moyen-Orient, se félicitant du succès "éclatant" de la diplomatie marocaine, particulièrement dans le dossier du Sahara.

"Grâce à ces décisions historiques", en référence notamment à la reconnaissance américaine de la ma-

rocانيت du Sahara, "le Maroc a franchi avec courage et détermination un grand pas qui constitue un succès éclatant de la diplomatie sage et pragmatique du Maroc sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI", lit-on dans le communiqué, signé par le Conseil fédéral des adeptes de la Tariqa Tidjaniya au Mali, l'Association malienne d'amitié Mali-Maroc, le Conseil de la Qadiriya au Mali et l'Organisation malienne

des sortants de l'Institut Mohammed VI pour la formation des imams.

Ces organisations disent avoir suivi avec "beaucoup d'intérêt les récents développements au Maroc qui ont permis d'aboutir à d'importantes et courageuses décisions, notamment la reconnaissance US de la pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara, l'ouverture d'un consulat américain à Dakhla en vue d'encourager les investissements, la réaffir-

mation de la position constante du Maroc concernant la question palestinienne fondée sur la solution à deux Etats et la reprise des mécanismes de coopération avec Israël.

Les présidents et membres des dites organisations "présentent ainsi leurs vives félicitations à SM le Roi Mohammed VI et au peuple marocain frère pour leurs inlassables efforts qui aboutissent aujourd'hui à toutes ces décisions prometteuses d'un développement économique dans la région, la communion, l'entente et la paix entre les fils d'Abraham et plus généralement à l'ouverture d'une nouvelle ère de prospérité au Maghreb et au Moyen-Orient", notant que le Maroc "a un rôle de premier plan à jouer dans ce contexte".

Ils "encouragent et saluent ces initiatives qui induisent, comme l'enseigne notre religion, les valeurs de tolérance, de dialogue, de paix, de communion et de coopération entre les peuples et les Etats".

Les signataires du communiqué "ont aussi noté avec une grande satisfaction que l'action du Maroc en vue de consacrer la marocanité du Sahara ne se fera jamais, ni aujourd'hui ni dans l'avenir, au détriment de la lutte du peuple palestinien pour recouvrer ses droits légitimes".

David Perets, Grand rabbin de Panama

La reprise des relations maroco-israéliennes, un événement historique qui consacre le Royaume comme havre de paix

La reprise des relations Maroc-Israël constitue un événement "historique" qui consacre l'entente, le dialogue et le vivre-ensemble, a affirmé, dimanche, le Grand rabbin de la communauté juive du Panama, David Perets.

"La reprise des contacts officiels entre le Maroc et Israël est une très bonne nouvelle que nous attendions depuis trop longtemps et un événement historique qui honore le Maroc, un pays qui a toujours plaidé pour la cohabitation, la paix et la stabilité dans toutes les régions du monde", a souligné M. Perets dans une déclaration à la MAP.

Dans ce sens, le Grand rabbin de la communauté juive du Panama, de père marocain, a mis en avant la haute sollicitude dont les Souverains du Maroc ont entouré les juifs marocains partout dans le monde, faisant observer que le Maroc a toujours été un "havre de paix et de cohabitation entre toutes les religions".

Avec cette décision, qui permet "la réunion de familles et la consolidation des liens historiques entre les juifs marocains et leur pays d'origine", le Maroc montre au monde entier que le vivre-ensemble est désormais possible et que la paix n'est pas une chimère, mais une réalité palpable, a-t-il dit. En plus, a ajouté David Perets,



ce rapprochement permettra au Maroc de consolider son rôle de premier plan dans le processus de paix au Proche-Orient.

"Depuis son accession au Trône de ses glorieux ancêtres, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en tant que président du Comité Al Qods, ne cesse de déployer des efforts inlassables pour rapprocher les vues et consolider la paix entre Palestiniens et Israéliens", a déclaré le Grand rabbin de Panama, se disant confiant que la reprise

des relations maroco-israéliennes constitue un "pas gigantesque" vers l'établissement des bases d'une paix durable et juste dans la région.

Par ailleurs, David Perets s'est félicité de la décision des Etats-Unis de reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara. "Nous saluons et nous soutenons la décision de l'administration américaine qui a rendu justice au Maroc et qui consolide la position du Maroc pour défendre sa cause juste", a-t-il conclu.

Le constat du Médiateur du Royaume en dit long

Administration et usagers C'est loin d'être le grand amour



Mohamed Benalilou s'insurge contre la déconsidération



«5.843 est le nombre des plaintes, doléances et demandes de régularisation reçues par le Médiateur du Royaume au cours de l'année 2019.

L'Intérieur et la Justice se positionnent en tête des administrations qui ont fait l'objet de plaintes. Une grande partie de celles-ci a été soumise par les Marocains du monde ». Tels sont les traits saillants du dernier rapport de l'Institution du Médiateur du Royaume dont l'ancêtre est Diwan al Madhalim et qui a pour mission, entre autres, missions de défendre les droits des tiers, de contribuer à renforcer la primauté du droit et à propager les principes de justice et d'équité au sein des services publics.

Selon cette dernière, le secteur de la justice arrive en tête des institutions objet des plaintes des Marocains avec 1.451 plaintes et doléances, soit 24,83% du total, suivi par le ministère de l'Intérieur (1.381 dossiers soit 23,64%). En troisième place, il y a les communes et les conseils élus (465 dossiers) suivis par le secteur de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et

de la Recherche scientifique avec 404 dossiers, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration avec 363 dossiers, et le secteur de l'emploi et de l'insertion professionnelle (304 dossiers).

Une grande partie de ces plaintes, doléances et demandes de régularisation a été déposée pour contester le refus de mettre en œuvre les décisions rendues contre les administrations, les problèmes liés à l'expropriation, et d'autres liés aux documents d'aménagement et d'immobilier, en plus des problèmes liés aux retraites et à la couverture maladie. D'autres sont plutôt liés à la mauvaise gestion informatique au sein de certaines administrations et à celle de l'accueil des administrés dans certains départements.

Il y a également des problèmes liés à la reconnaissance et à la non-exécution des dettes, à la non-exécution des décisions judiciaires en relation avec le Fonds de garantie des accidents de la circulation, à la non-annonce des résultats des concours, au droit d'accès aux informations administratives, au droit de scolarisation des personnes handicapées et aux problèmes qui résultent de

la restructuration du gouvernement.

Les Marocains du monde se placent en tête du classement des personnes plaignantes avec un total de 461 dossiers, soit 31,32% du total suivis par les personnes en situation de vulnérabilité (425 dossiers, soit 28,87% du total).

Les personnes détenues arrivent en troisième position avec 235 dossiers, soit 15,96%, suivies par les veuves (198 dossiers, soit 13,45%) et par les personnes handicapées (153 dossiers, soit 10,39%).

L'Institution du Médiateur du Royaume a également reçu 53 demandes pour bénéficier de ses services, soumises par des plaignants de 18 nationalités. Les Français se sont classés premiers avec 11 doléances, suivis par les Égyptiens (8 doléances), les Syriens, les Algériens, les Palestiniens, etc.

Selon la répartition par genre de ces dossiers, les femmes représentent 22,43% de l'ensemble des personnes physiques, soit un total de 1.038 dossiers, contre 3.589 dossiers soumis par les hommes, soit un taux de 77,57%.

Par régions, celle de Casablanca-Settat se classe au premier rang avec 809 dossiers, suivie de

la région de Fès-Meknès (799 dossiers), de la région de Rabat-Salé-Kénitra (721 dossiers), de la région de l'Oriental (533 dossiers), de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (514 dossiers) et de la région de Marrakech-Safi (471 dossiers). Autrement dit, ce sont les régions les plus densément peuplées et les plus concentrées au niveau des activités administratives, économiques, financières et touristiques qui occupent les rangs avancés.

Pourtant, Mohamed Benalilou, que le Souverain a nommé au poste de Médiateur du Royaume, estime que le travail de cette institution reste insuffisant tant que l'administration ne prend pas en considération son rôle constitutionnel et ne répond pas positivement à ses interventions, ses recommandations et ses décisions.

Selon lui, l'administration doit avoir la conviction que l'institution du Médiateur n'est pas qu'un simple organe d'observation, mais plutôt un organe d'accompagnement destiné à appuyer les bonnes décisions et à défendre la légitimité en matière d'action du service public. À ce propos, il a déclaré que malgré les évolutions constatées au ni-

veau législatif, les recommandations et les propositions soumises par son institution n'ont pas atteint tous les objectifs constitutionnels encadrés et la volonté législative déclarée. «Il n'y a donc aucune utilité dans une recommandation qui ne va pas être mise en œuvre. En effet, toute personne qui se tourne vers les services de notre institution n'attend pas la promulgation d'une simple recommandation ou d'une intervention afin de condamner un acte ou une décision administrative, elle attend plutôt le rétablissement d'un droit et sa mise en œuvre effective».

Mohamed Benalilou soutient, en outre, que les efforts déployés sont une forme de lutte et de mobilisation continues visant à soutenir la fonction constitutionnelle de l'institution du Médiateur en tant qu'organe de défense du droit et de la bonne gouvernance, et en tant qu'alternative civilisée pour résoudre les conflits afférents au service public. Pour lui, la raison d'être de son institution est de rétablir les personnes lésées dans leurs droits et non pas de se contenter d'en parler.

Hassan Bentaleb

La crise sanitaire impose les procès à distance



En pleine crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, les premières audiences des procès à distance ont été tenues dans les différents tribunaux du Royaume, marquant ainsi un changement qualitatif dans la mise en œuvre d'une justice efficace qui répond aux défis et mutations survenus, tout en garantissant les conditions d'un procès équitable et en toute sécurité.

Ainsi, le coup d'envoi du dispositif des procès à distance a été donné au tri-

bunal de première instance à Salé, et ce en présence du président-délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, du ministre de la Justice et du président de l'Ordre des avocats au Maroc.

Suite à la décision conjointe entre le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), le ministère de la Justice et la Présidence du ministère public, qui interdit le transfert des détenus aux tribunaux et étant donné que les affaires portées devant les tribunaux dans des délais raisonnables constituent une condition sine qua non d'un procès équitable, le Conseil a procédé, en coordination avec tous les partenaires, à l'application et à la mise en œuvre du procès à distance dans le cadre des mesures proactives, afin de renforcer la sécurité sanitaire des détenus, de toutes les composantes de la famille de la justice et des usagers.

Le recours à ce dispositif, bien qu'il soit simple dans sa quintessence, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des mesures préventives et du renforcement de la sécurité sanitaire des détenus du milieu carcéral et de la mise en place des éléments du tribunal numérique à même de contribuer à la consolidation de l'infrastructure technologique de l'administration, en fournissant les systèmes informatiques sécurisés et les programmes relatifs à la gestion des affaires et des procédures.

Dans le cadre de l'adoption des procès à distance, il a été procédé à l'équipement des salles dédiées à cette opération dans les établissements pénitentiaires, en les reliant aux salles des audiences dans les tribunaux via des moyens de communication modernes, où les organes judiciaires auditionnent le détenu qui se trouve en prison après qu'il ait accepté de se présenter devant la Cour et peuvent

aussi rendre leur jugement en présence de son avocat.

Au niveau de la Cour de cassation, le premier procès à distance a eu lieu le 6 mai en visioconférence, sous la supervision du premier président de la Cour. Il a été consacré à des affaires d'extradition où les mis en cause, des étrangers de différentes nationalités, ont communiqué avec les magistrats chargés de leurs affaires, et ce après leur consentement et en présence d'interprètes et de leur défense, en consécration des conditions du procès équitable.

Par ailleurs, un total de 11.846 audiences à distance ont été tenues dans les différents tribunaux du Royaume, entre le 27 avril et le 18 décembre, lors desquelles 218.839 affaires ont été mises au rôle, selon le CSPJ.

Des milliers de détenus ont bénéficié de cette opération pour leur épargner tous les risques sanitaires en cette conjoncture exceptionnelle marquée par la propagation du coronavirus, précise la même source.

Le Conseil a, dans ce sens, estimé que ces chiffres reflètent, sans nul doute, les énormes efforts consentis par les autorités, les institutions et les professionnels, pour une meilleure consécration des pratiques et une amélioration de la qualité de cet important projet.

Tout en se félicitant du bilan du procès à distance, le Conseil a affirmé que cette opération se déroule conformément aux conditions d'un procès équitable, soulignant qu'il veille à la bonne application de ce processus à travers le suivi quotidien et précis de tous les détails d'ordre organisationnel, technique et de ressources humaines dans les différents tribunaux du Royaume, en vue de dépasser les difficultés et les obstacles et d'améliorer les mécanismes de gestion à

même d'assurer les valeurs de base d'un procès équitable et préserver la santé et la sécurité de tous.

En juin 2018, le président du Ministère public, procureur général du Roi près la Cour de cassation, Mohamed Abdennabaoui, avait affirmé dans un rapport publié sur la mise en œuvre de la politique pénale et présenté lors d'une rencontre de communication, que l'accélération du rythme du traitement des dossiers et la mise en place d'un cadre juridique dédié au procès à distance à l'aide des moyens audiovisuels, ainsi que le règlement des problématiques de transfert des détenus aux tribunaux, constituent un impératif pour une amélioration de l'action judiciaire et une application optimale de la politique pénale.

La Cour de cassation avait placé ce chantier de modernisation, depuis 2003, au cœur des priorités de son plan stratégique visant une mise en œuvre effective des mécanismes de qualité, d'efficacité et de transparence et développer l'action judiciaire pour qu'elle réponde aux attentes des usagers.

Le procès à distance constitue donc une première étape d'orientation pour la transformation numérique du système judiciaire, comme l'avait souligné le ministre de la Justice, Mohamed Benabdellakder, dans un exposé présenté devant la Commission de la justice, de la législation et des droits de l'Homme à la Chambre des représentants en juin dernier.

Ce plan de transformation numérique devrait encourager l'émergence d'un nouveau modèle adapté aux techniques de communication à distance et d'intelligence artificielle, au cours des différentes étapes du service judiciaire, a-t-il relevé.

Pour accompagner ce processus, qui a marqué un nouveau tournant dans le contexte de la modernisation numérique du système judiciaire, le ministère de tutelle a mobilisé une enveloppe budgétaire de 4,705 MDH dédiée à l'accompagnement du dispositif des procès à distance.

Dans le cadre des tâches qui lui sont confiées en vue de garantir le bon fonctionnement des tribunaux du Royaume et offrir les conditions d'accès à la justice et en exécution du memorandum d'entente signé avec la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR), le département a consacré ce montant pour l'acquisition et l'installation de tous les équipements techniques et logistiques à même de garantir la qualité de cette opération, selon un communiqué publié récemment par le ministère.

Ainsi, nombreux sont les secteurs qui se sont adaptés aux nouvelles circonstances imposées par la crise sanitaire de Covid-19. Celui de la Justice n'a pas dérogé à la règle, étant donné qu'il a entrepris les mesures nécessaires pour assurer la tenue des procès à distance, dans le respect des procédures proactives et préventives, dans des délais raisonnables, dans le cadre du processus de transformation numérique, un des chantiers de la réforme du système judiciaire.



Une transformation numérique destinée à renforcer la sécurité sanitaire des détenus, de toutes les composantes de la famille de la justice et des usagers

AstraZeneca annonce une efficacité de 100% de son vaccin



Sur les 65 millions de doses de vaccins acquises par le Maroc, une bonne partie l'a été auprès d'AstraZeneca. Bon lui en a pris. Le groupe pharmaceutique anglo-suédois a assuré que son vaccin protège à 100% contre les formes sévères de Covid-19. Après de multiples recherches supplémentaires, le directeur général du groupe Pascal Soriot a expliqué sur les colonnes du tabloïd britannique «Sunday Times» avoir trouvé «la formule gagnante et comment arriver à une efficacité, qui, avec deux doses, est élevée comme celle des autres vaccins candidats».

Rappelons que le développement de ce vaccin contre la Covid-19 avec l'Université d'Oxford, sur lequel le régulateur britannique, la «Medicines and Healthcare products Regulatory Agency» (MHRA), doit se prononcer les prochains jours en vue d'une injection à partir du 4 janvier, a été marqué par des résultats intermédiaires pour le moins surprenants. En effet, si le laboratoire britan-

nique avait avancé en novembre que son vaccin était en moyenne efficace à 70% contre plus de 90% pour ceux de Pfizer/BioNTech et Moderna, c'était notamment dû à un grand écart entre les protocoles mis en place. D'une part, l'efficacité à 90% s'est déclarée auprès des volontaires qui ont d'abord reçu une demi-dose, puis une dose complète un mois plus tard. Et d'autre part, une efficacité à 62% concernant un autre groupe vacciné avec deux doses complètes.

Sévèrement critiquées, ces dissensions en terme d'efficacité avaient débouché sur la nécessité d'entreprendre des études supplémentaires, d'autant que l'injection d'une demi-dose était principalement due à une erreur et avait concerné un groupe réduit. L'intervention de Pascal Soriot est donc censée rassurer et remettre les pendules à l'heure. Mais qu'en est-il de la nouvelle mutation du coronavirus apparue sur le sol britannique ? Passera-t-elle entre les mailles du filet du vaccin d'AstraZeneca ? La réponse du

directeur général du laboratoire britannique est pour le coup moins catégorique. «Nous pensons pour l'instant que le vaccin devrait rester efficace», a-t-il indiqué dans un premier temps



Tant mieux pour le Maroc qui en a acquis un lot considérable

avant de nuancer ses propos : «Mais on ne peut pas en être sûr, donc nous allons faire des essais». En tout cas, Pascal Soriot et ses équipes ont préparé de nouvelles versions du vaccin tout en espérant ne pas en avoir besoin.

Ainsi, le vaccin Oxford/AstraZeneca a plus que jamais le vent en poupe. D'autant qu'il est très attendu aux quatre coins du monde. Et pour cause, relativement peu coûteux, il n'a en plus pas besoin d'être conservé à une température aussi froide que celui de Pfizer/BioNTech. Des caractéristiques compatibles avec une vaccination à grande échelle. Mais ce statut favorable doit bien évidemment être confirmé par la sensibilité du vaccin à la nouvelle mutation du Sars-Cov-2.

De par sa contagiosité supérieure de 50% à 74%, cette mutation fait craindre le pire. En réponse à cette menace grandissante, les autorités britanniques ont reconfiné, la semaine dernière, une partie de la population, principalement dans la

capitale londonienne. Samedi, ce fut autour de l'Ecosse continentale et l'Irlande du Nord d'adopter à leur tour un confinement. En France, où la campagne de vaccination a débuté hier avec l'usage du vaccin de Pfizer/BioNTech, des cas atteints par ladite nouvelle mutation ont fait leur apparition, après l'Italie, l'Australie et le Danemark, entre autres.

Mais si l'on en croit des virologues marocains dans une déclaration à la MAP, il n'y a pas d'inquiétude à avoir, car selon eux, la nouvelle mutation serait «sans conséquence sur l'état clinique et sur le vaccin attendu au Maroc». Le directeur du laboratoire de biotechnologie médicale à la Faculté de médecine et de pharmacie de Rabat, Azeddine Ibrahim, a précisé que «cette nouvelle variante est sans conséquence sur l'état clinique des personnes, car il n'existe, jusqu'à présent, aucune étude qui prouve une influence de cette nouvelle souche sur le taux de mortalité et les états cliniques».



La vaccination lancée dans l'UE *Trump ratifie le plan américain de relance*



La majorité des pays de l'Union européenne ont commencé ce week-end à vacciner leurs populations contre le Covid-19, alors que Donald Trump a finalement ratifié le plan de relance américain qui accorde des aides aux ménages et entreprises affectés par la pandémie.

Livrées samedi, les premières doses du vaccin Pfizer-BioNTech ont été injectées en Italie peu avant 08H00 (07H00 GMT) à l'infirmière Claudia Alivernini et à la professeure Maria Rosaria Capobianchi, la directrice du laboratoire de virologie à l'hôpital Spallanzani de Rome. "Je le dis de tout mon coeur : vaccinons-nous. Pour nous. Pour nos êtres chers et pour la collectivité", a dit Claudia Alivernini.

A Crémone, en Lombardie (nord), la région la plus touchée du pays, l'hôpital a administré ses premiers vaccins, là où il y a au moins d'un an les malades étaient triés sous des tentes dressées dans l'urgence.

A la remise du précieux chargement de vaccins, médecins en blouse blanche et policiers en uniforme, mais aussi le maire et le préfet, ont applaudi de concert.

Pays le plus meurtri de l'UE avec près de 72.000 morts, reconfinée depuis mi-décembre, "l'Italie se réveille", a réagi le Premier ministre Giuseppe Conte sur Twitter.

En Espagne, c'est Araceli Rosario Hidalgo Sanchez, 96 ans, qui était la première à être vaccinée, dans une maison de retraite de Guadalajara (centre). Elle a confié, dans un sourire, ne "rien" avoir senti lorsque le vaccin lui a été

administré. L'Allemagne, la Hongrie et la Slovaquie avaient ouvert la marche samedi dans l'UE, avec un jour d'avance sur le lancement officiel de la campagne.

La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a qualifié le début de cette campagne de "moment touchant d'unité" et d'"histoire de succès européenne", ajoutant que cela allait "aider à revenir progressivement à nos vies normales".

Le président français Emmanuel Macron, rappelant sur Twitter que le vaccin était gratuit et non obligatoire dans son pays, a espéré que "la raison et la science (allaient) nous guider", alors que la majorité des Français (56%) n'envisagent pas de se faire vacciner contre le Covid-19, selon un sondage.

Le vaccin était particulièrement attendu en France, où l'épidémie a provoqué la mort de plus de 62.500 personnes et où le virus circule activement, au point que les autorités n'excluent pas un prochain 3e confinement.

Ailleurs en Europe, un archevêque de 84 ans en Slovaquie, un chef de service des maladies infectieuses au Portugal ou la première infirmière à avoir soigné en février un patient atteint de Covid-19 en Roumanie ont été les premiers à avoir été vaccinés dans leurs pays respectifs.

Hors UE, la Norvège a également commencé sa campagne vaccinale dimanche, tout comme le sultanat d'Oman, le dernier membre du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Qatar

et Koweït) à s'y mettre.

Avant eux, de nombreux autres pays à travers le monde avaient commencé à vacciner contre le Covid-19, qui a fait au moins 1.758.026 morts et contaminé plus de 80 millions de personnes, selon les données officielles compilées dimanche par l'AFP.

La Chine a été la première à le faire, dès l'été dernier. En décembre, la Russie, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, le Canada, le Mexique, le Chili, entre autres, lui ont emboîté le pas.

Bien que ces premières injections donnent une lueur d'espoir, des inquiétudes sont nées ces derniers jours après le signalement, dans de plus en plus de pays, de la nouvelle souche du coronavirus. La Jordanie, le Portugal, le Canada, l'Italie, la Suède, l'Espagne, le Japon et la Corée du Sud sont parmi les derniers en date à avoir détecté ce variant britannique possiblement plus contagieux.

Le groupe pharmaceutique britannique AstraZeneca a de son côté affirmé dimanche être parvenu à une "protection de 100%" contre les formes sévères du Covid-19 avec son vaccin mis au point avec l'université d'Oxford, très attendu car peu coûteux et ne requérant pas une température aussi basse que celui de Pfizer/BioNTech.

Aux Etats-Unis, le pays le plus touché tant en nombre de morts (au moins 333.069) que de cas (19,1 millions), le président Donald Trump a finalement ratifié dimanche soir, après des jours de résistance, le nouveau plan

de relance économique de 900 milliards de dollars qui avait été adopté lundi au forceps par le Congrès. "Je ratifie cette législation pour restaurer les allocations chômage, arrêter les expulsions (locatives), apporter de l'assistance aux bailleurs, ajouter des fonds supplémentaires au programme de prêts aux entreprises, permettre aux employés de l'aérien de retourner au travail et donner des fonds substantiels en plus pour la distribution des vaccins", a expliqué M. Trump dans un communiqué. "Je suis content de savoir que les Américains vont recevoir une assistance plus que nécessaire alors que notre pays continue de lutter contre la pandémie", a salué dimanche soir Mitch McConnell, le chef de file des sénateurs républicains.

Le célèbre immunologue américain Anthony Fauci a dit redouter dimanche que le pire de la pandémie reste à venir après les fêtes de fin d'année.

Face à des niveaux de contamination préoccupants, plusieurs pays sont de nouveau soumis à des mesures de restrictions. La Pologne a entamé lundi un confinement partiel de trois semaines sur l'ensemble du territoire. Les centres commerciaux, hôtels et stations de ski vont fermer et seuls les magasins d'alimentation, les pharmacies et quelques autres commerces resteront ouverts. L'Autriche a confiné sa population samedi, jusqu'au 24 janvier. L'Italie et l'Irlande se sont pour leur part reconfinées avant Noël, et des confinements locaux ou de sévères restrictions touchent des millions de personnes au Royaume-Uni.

En Chine, 4 ans de prison pour la "journaliste citoyenne" qui a couvert la Covid

Une "journaliste citoyenne" qui avait couvert l'épidémie de Covid-19 à Wuhan a été condamnée lundi à quatre ans de prison, au moment où le pouvoir chinois vante sa réussite dans la lutte contre la maladie répandue depuis à la surface du globe.

Zhang Zhan "a paru très abattue quand le jugement a été annoncé", a déclaré à l'AFP l'un de ses avocats, Ren Quanni, se disant "très inquiet" pour son état psychologique.

Les journalistes et les diplomates étrangers n'ont pas été autorisés à entrer dans le tribunal de Shanghai où cette ancienne avocate âgée de 37 ans a été jugée en l'espace de quelques heures.

Quelques-uns de ses partisans ont été repoussés par les forces de l'ordre lors de l'ouverture du procès, ont constaté les journalistes de l'AFP.

Zhang Zhan encourait une sanction de cinq ans de prison.

Originaire de Shanghai, elle s'est rendue en février à Wuhan, alors en proie à l'épidémie, diffusant sur les réseaux sociaux des reportages, notamment sur la situation chaotique des hôpitaux.

Selon le bilan officiel, la métropole de 11 millions d'habitants a compté à elle seule près de 4.000 morts du Covid, soit la quasi-totalité des 4.634 morts dénombrés dans tout la Chine entre janvier et mai derniers.

La réponse initiale de la Chine aux débuts de l'épidémie a été critiquée, Pékin ayant attendu le 23 janvier pour mettre Wuhan et sa région en quarantaine, alors que des cas avaient été signalés dès début décembre 2019.

Le premier cas transmis à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) l'a été il y a pratiquement un an, le 31 décembre 2019. Mais simultanément, des médecins qui avaient évoqué l'apparition d'un mystérieux virus étaient interrogés par la police qui leur a reproché de "propager des rumeurs".

L'un d'entre eux, le docteur Li Wenliang, est décédé du Covid début février, libérant des torrents de colère sur les réseaux sociaux, avant d'être promptement canalisés par le pouvoir.

Mme Zhang était quant à elle arrêtée en mai



sous l'accusation de "provocation aux troubles", une terminologie fréquemment utilisée contre les opposants au régime du président Xi Jinping.

Concrètement, le tribunal lui a reproché d'avoir diffusé de fausses informations sur internet, a indiqué à l'AFP son autre avocat Zhang Keke.

Mme Zhang a entamé une grève de la faim en juin pour protester contre sa détention et a depuis été nourrie de force à l'aide d'un tube nasal, d'après ses avocats. "Quand je l'ai vue la semaine dernière, elle a dit si je suis lourdement condamnée, je refuserai toute nourriture jusqu'au bout. Elle pense qu'elle mourra en pri-

son", a rapporté Zhang Keke.

Dans des articles qu'elle diffusait en ligne en début d'année, Mme Zhang dénonçait le confinement imposé à Wuhan, évoquant "une grave violation des droits de l'Homme".

Trois autres journalistes citoyens, Chen Qishi, Fang Bin et Li Zehua, ont également été placés en détention après avoir couvert ces événements. L'AFP n'a pas été en mesure de contacter leurs avocats.

Le régime communiste, fort de son combat contre l'épidémie, cherche à faire oublier l'apparition du nouveau coronavirus sur son sol à la fin de 2019.

Le procès de Mme Zhang s'est déroulé alors qu'une équipe de l'OMS est attendue début janvier pour faire le point sur les origines de l'épidémie.

Les dirigeants du parti au pouvoir se sont congratulés pour leur réussite "extrêmement extraordinaire" accomplie cette année, a rapporté vendredi l'agence Chine nouvelle, au terme d'une réunion du bureau politique du PCC.

Le pouvoir chinois a pour habitude de condamner des opposants au moment des fêtes de fin d'année, lorsque l'attention du reste du monde est réduite.

L'auteur de l'explosion de Nashville identifié



L'homme soupçonné d'avoir déclenché l'explosion qui a dévasté le jour de Noël une partie du centre historique de Nashville, dans le Tennessee, a été identifié par les autorités qui ont affirmé dimanche qu'il était mort dans la déflagration. "Nous sommes arrivés à la conclusion que l'individu nommé Anthony Warner est l'auteur de l'explosion. Il

était présent quand la bombe a été déclenchée et il a péri dans la déflagration", a dit le procureur fédéral Don Cochran, lors d'une conférence de presse.

De son côté, l'agent spécial du FBI responsable de l'enquête, Doug Korneski, a déclaré qu'il "n'y a pas d'indication sur l'implication d'autres personnes", tout en ajoutant que plu-

sieurs pistes faisaient toujours l'objet d'investigations.

Les autorités présentes à la conférence de presse ont précisé qu'Anthony Warner n'était pas connu de leurs services. Selon la presse, Anthony Warner, 63 ans, avait été identifié par la police dès samedi. Mais à ce moment, la police s'était bornée à dire qu'une personne était recherchée "dans l'intérêt (des investigations)". Les enquêteurs avaient perquisitionné une maison d'un quartier du sud-est de la ville.

L'explosion du camping-car a dévasté un quartier historique de la capitale américaine de la musique country en explosant tôt vendredi matin.

Juste avant la déflagration, l'auteur avait diffusé un enregistrement au ton glaçant, par haut-parleur, appelant les personnes alentour à évacuer. Ainsi, malgré l'ampleur de l'explosion, seulement trois blessés ont été à déplorer.

L'analyse ADN de tissus de restes humains retrouvés sur le site de l'explosion ont permis d'identifier Anthony Warner, a déclaré David Roush, le chef du bureau d'investigations du

Tennessee.

La police a d'emblée estimé qu'il s'agissait d'un "acte intentionnel" mais les enquêteurs cherchent toujours à identifier le mobile.

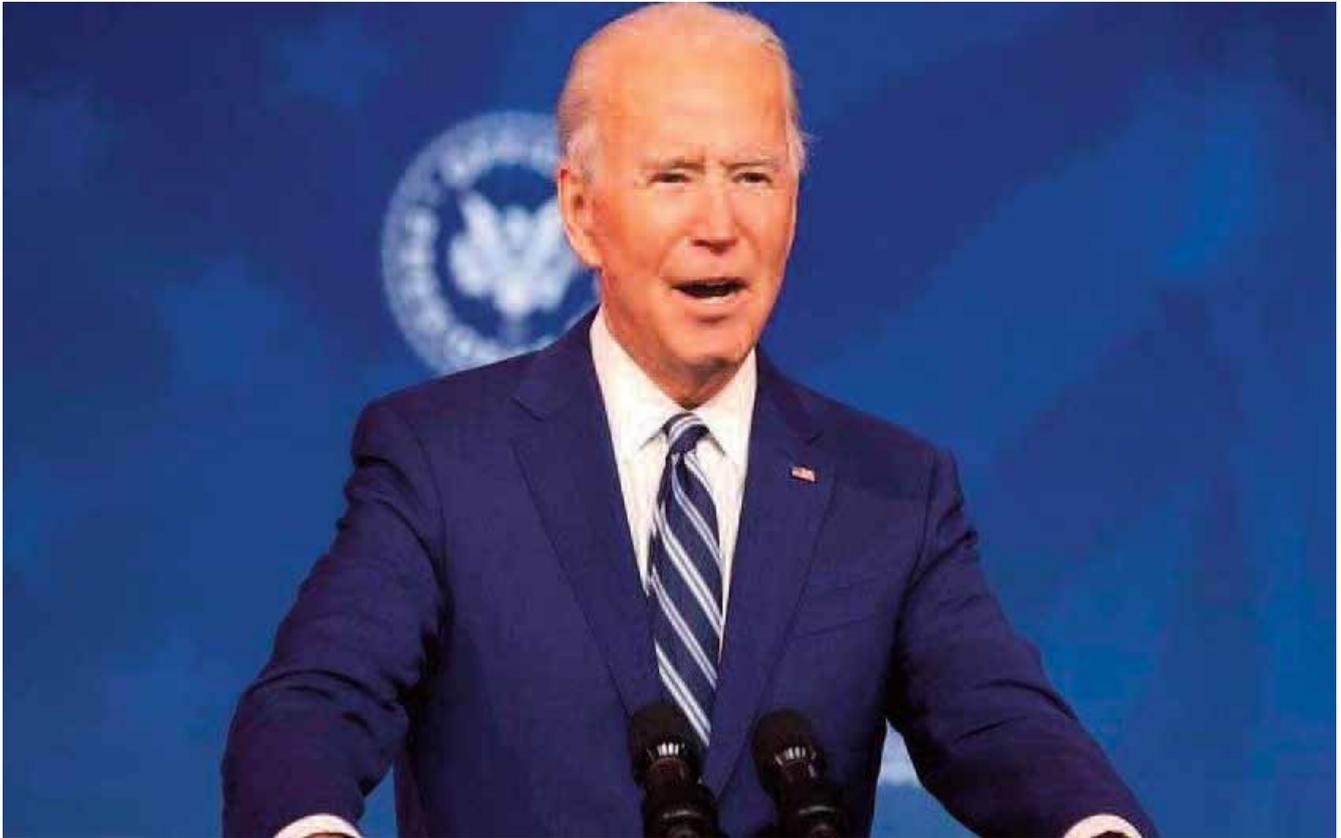
La sénatrice du Tennessee Marsha Blackburn a indiqué sur Twitter avoir demandé au président Donald Trump de déclarer Nashville zone sinistrée, une mesure permettant de débloquent des aides fédérales pour réparer les dégâts.

Selon un emploi du temps fourni par les autorités, la police a reçu une alerte pour tirs d'arme dans la zone à 05H30 et les officiers ont identifié le camping-car 30 minutes plus tard.

Quinze minutes après, ils ont entendu un enregistrement au ton glaçant, par haut-parleur, entrecoupé de passages musicaux, appelant les personnes alentour à évacuer.

Le camping-car était garé devant un bâtiment de la compagnie de téléphonie AT&T, et son explosion a provoqué des dégâts sur les installations, perturbant les télécommunications dans le Tennessee et dans certaines régions de l'Alabama et du Kentucky. Même l'aéroport local a dû, un moment, suspendre ses vols.

Avec Biden, le Royaume-Uni du Brexit perd l'un de ses meilleurs supporters



Les artisans du Brexit invoquent depuis longtemps un rapprochement commercial entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis pour compenser le divorce avec l'Union européenne. Et pour cela, Donald Trump, avec son dédain pour le multilatéralisme et son mépris des institutions bruxelloises, semblait être le partenaire parfait.

Mais en janvier, Londres devra à la fois se séparer définitivement des Vingt-Sept et discuter avec un nouveau président américain, Joe Biden, qui veut renouer avec l'UE et ne partage nullement l'esprit cavalier seul des Brexiters.

Le démocrate, d'origine irlandaise et catholique, a déjà mis en garde le Premier ministre britannique Boris Johnson contre tout acte qui mettrait en péril la paix en Irlande du Nord, et notamment le retour d'une frontière physique entre la province britannique et l'Irlande, membre de l'UE.

Sur ce point, un compromis avait été trouvé avec Bruxelles avant même l'accord global post-Brexit conclu jeudi -- signe, selon des observateurs, d'une certaine influence de l'élection de Joe Biden.

Cour des grands

"Londres a compris qu'une dispute sur la frontière nord-irlandaise aurait été absolument

toxique pour la relation américano-britannique", estime Jacob Kirkegaard, du cercle de réflexion German Marshall Fund of the United States.

Le gouvernement conservateur de Boris Johnson met désormais l'accent sur des sujets sur lesquels il est plus en phase avec Joe Biden, comme la lutte sur le changement climatique. La conférence de l'ONU sur le climat en novembre à Glasgow, en Ecosse, sera l'occasion d'afficher l'ambition commune des deux partenaires transatlantiques.

Sur l'Iran aussi, après quatre années de tensions, Londres et Washington devraient être à nouveau sur la même longueur d'ondes.

"Sur le papier, le Parti conservateur britannique est plus proche du parti démocrate que du parti républicain de Donald Trump", avance Jacob Kirkegaard.

Les Britanniques ont également annoncé une hausse historique des dépenses militaires pour, selon cet expert, tenter de continuer à jouer dans la cour des grands en tant que partenaire stratégique des Etats-Unis, notamment à l'ère des tensions avec la Chine. Mais le futur président américain pourrait être davantage attiré par la force de frappe de l'UE.

"La Grande-Bretagne du

Brexit essaie de se faire belle, mais les Etats-Unis n'ont plus strictement besoin de l'avoir à leurs côtés", prévient Jacob Kirkegaard.

Joe Biden s'est entouré d'anciens conseillers de Barack Obama qui n'ont pas oublié que Boris Johnson avait évoqué en 2016 "un mépris ancestral pour l'empire britannique" chez le président américain.



Trump voulait surtout semer la division en Europe, Biden veut davantage être celui qui panse ses blessures

cain de l'époque en raison de ses origines "kényanes" -- une petite phrase qui résonnait fortement avec la pensée de l'extrême droite américaine.

"Je suis Irlandais!"

Le président élu qui entrera le 20 janvier à la Maison Blanche n'hésite pas, lui, à afficher fièrement ses origines irlandaises, comme s'il voulait se démarquer du Royaume-Uni.

Dans une vidéo devenue virale après son élection, Joe Biden lance à un journaliste de la BBC qui tente de lui poser une question: "La BBC? Je suis Irlandais!" -- avant de lui adresser un sourire amical.

"Il y a clairement dans l'entourage de Biden le sentiment que le Brexit était un choix totalement malavisé et que le Premier ministre Johnson a été trop proche de Trump", explique Erik Brattberg, du think tank Carnegie Endowment for International Peace. "Ils pensent donc qu'il faut mettre la relation avec Londres au second plan".

Mais cet expert assure aussi que le dirigeant démocrate est conscient de l'importance de la "relation spéciale" avec le Royaume-Uni, et ne va pas bousculer cet allié incontournable comme son prédécesseur républicain l'a fait avec les autres Euro-

péens, notamment l'Allemande Angela Merkel.

"Trump voulait surtout semer la division en Europe, Biden veut davantage être celui qui panse ces blessures", ajoute-t-il.

Londres aurait aimé arracher rapidement un accord commercial avec Washington pour compenser le divorce européen, mais les démocrates avaient conditionné leur feu vert à la résolution de la question nord-irlandaise.

Et même maintenant que ce point sensible semble réglé, un accord risque d'être peu populaire auprès de l'opinion britannique, en raison des normes de respect du bien-être animal moins exigeantes aux Etats-Unis pour la viande, et des prix des médicaments probablement plus élevés.

Le futur président Biden a prévenu qu'il ne donnerait pas la priorité à la conclusion de nouveaux accords de libre-échange. Et sans feu vert de son Congrès, il perdra le 1er juillet la possibilité de recourir à une procédure accélérée pour ces négociations.

"Ce sera très difficile, sinon impossible, pour les Etats-Unis de conclure un accord avec le Royaume-Uni", juge Jennifer Hillman, de l'institut de recherche Council on Foreign Relations, soulignant que les pourparlers devraient pour cela s'achever d'ici avril.

George Blake, l'agent double britannique qui espionnait pour le compte du KGB

Portrait



Le Britannique George Blake, célèbre agent double espionnant pour le compte du KGB avant de passer à l'Est, était l'un des derniers témoins vivants de la confrontation féroce entre Soviétiques et Occidentaux dans le tumulte de la Guerre froide.

Décédé samedi dernier à l'âge de 98 ans en Russie, George Blake a fourni les noms de centaines d'agents des services de renseignement au KGB, le bras armé de l'espionnage soviétique. Il était le dernier encore en vie d'une génération d'agents doubles britanniques qui a marqué les esprits de l'époque.

Son parcours n'a cependant rien à voir avec ses acolytes bien-nés des "Cinq de Cambridge", ce réseau d'anciens étudiants de la célèbre université britannique recrutés dans les années 30 par le NKVD soviétique, le futur KGB.

Né en 1922 sous le nom de George Behar aux Pays-Bas d'une mère néerlandaise et d'un père égyptien et britannique, le futur espion a d'abord mené une vie dissolue qui l'a vu aller jusqu'au Caire.

Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, il rallie la résistance aux Pays-Bas avant de rejoindre le MI6, les services de renseignement exté-

rieurs britanniques.

Fait prisonnier par les Nord-Coréens lors de la guerre de Corée, George Blake raconte avoir proposé à sa propre initiative ses services aux Soviétiques après avoir été témoin de bombardements américains sur des populations civiles lors de ce conflit.

"Pour moi, le communisme consistait à essayer de créer le Royaume de Dieu sur terre. Les communistes essayaient concrètement de faire ce que l'Eglise avait essayé d'obtenir par la prière", expliquait M. Blake, de confession protestante. "J'en ai conclu que je ne me battais pas du bon côté".

Revenu à Londres, l'agent devenu double réalise son premier grand coup: il révèle au KGB l'existence d'un tunnel secret à Berlin-Est utilisé pour espionner les Soviétiques.

Alors qu'il devient progressivement un puits d'information pour ses employeurs soviétiques, George Blake se marie: sa femme, qui ne sait rien de sa double-vie, lui donne trois fils.

Puis la petite famille déménage à Berlin, où il affirme avoir trahi chacun des "500 ou 600" agents travaillant en Allemagne pour les Britanniques.

Si le sort de ces agents n'est pas

connu du grand public, George Blake assure qu'ils n'ont pas été tués par les services de renseignement soviétiques. "Je leur disais: je vous donnerais cette information à condition que vous me promettiez qu'ils ne seront pas exécutés".

D'imprudences en imprudences, le filet se resserre autour de lui. Un agent double polonais finit par le dénoncer. Blake admet être un espion à la solde des Soviétiques: après un procès à huis clos, la justice le condamne à 42 ans de prison.

Cinq ans après, en 1966, il s'échappe de prison à l'aide d'une échelle en corde et de ses camarades de cellule: un voleur irlandais et deux militants anti-nucléaires.

Ces derniers l'emmènent, caché, jusqu'à la frontière avec la République démocratique allemande (RDA): l'agent double traverse le Rideau de fer et passe pour toujours à l'Est.

A Moscou, il est fêté en héros. Le KGB lui décerne le rang de colonel et lui attribue un confortable appartement dans le centre de la capitale russe.

Sa femme britannique divorce et laisse la place à Ida, qui lui donnera un fils à son tour.

L'ancien espion déchanté vite de-

vant la réalité de "l'idéal communiste".

"L'une des choses m'ayant le plus déçu, c'est que je pensais qu'un nouvel homme était né ici", a-t-il raconté au quotidien britannique The Times. "J'ai vite compris que ce n'était pas le cas. Ce sont juste des gens normaux. Comme tout le monde, leur vie est dirigée par les mêmes passions humaines, la même avarice et les mêmes ambitions" qu'à l'Ouest.

En 1990, George Blake publie son autobiographie intitulée "Pas d'autre choix" (No Other Choice), diffusée sous le titre "Une vie d'espion: mémoires" en France.

Il se retire ensuite avec sa femme dans une datcha près de Moscou et regarde l'Union soviétique s'effondrer.

Du président Vladimir Poutine, il dit qu'il fait partie d'une "constellation de personnes fortes et courageuses, de brillants professionnels".

Malgré la chute de l'URSS à qui il avait dédié sa vie, il n'a jamais regretté ses actes: "Je pense qu'il n'est jamais mal d'offrir sa vie à un noble idéal et à de nobles expériences, même si ce n'est pas couronné de succès", disait-il lors d'une de ses rares interviews.

Le groupe Citic Dicastal se dote d'une deuxième usine à Kénitra

Le groupe chinois Citic Dicastal, leader mondial spécialisé dans le moulage d'aluminium et dans la production de pièces automobiles en aluminium a inauguré, samedi à Kénitra, la deuxième usine de production de jantes en aluminium pour un investissement global de 350 millions d'euros.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence notamment du ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy, et en visioconférence depuis Pékin, du vice-président de Citic Group et président de Citic Dicastal, Xu Zuo, et en présence du gouverneur de la province de Kénitra, Fouad M'Hamdi.

Cette nouvelle usine, dont les travaux de mise en service ont été lancés en novembre 2019, doublera la capacité de production annuelle pour atteindre 6 millions de jantes, avec à la clé la création de 1.250 emplois, dépassant ainsi les objectifs pré-définis.

Dotée d'une technologie de pointe, cette usine fabriquera des produits prémiums de haute finition en matière de peinture, ainsi qu'une gamme de jantes plus grandes.

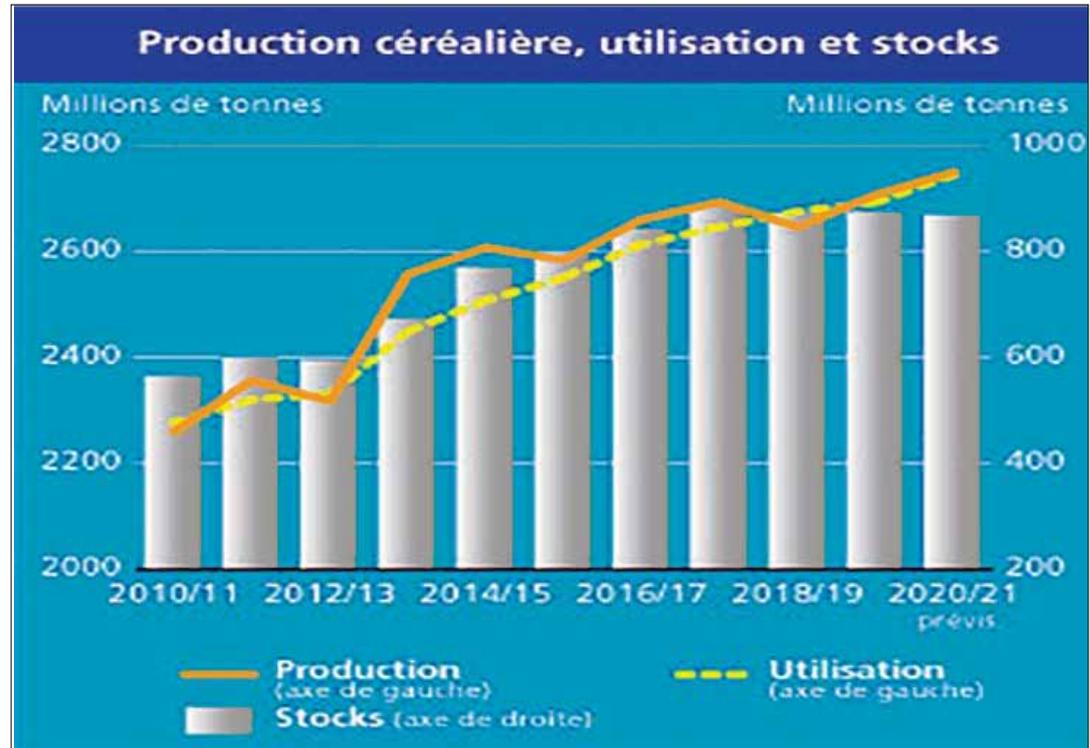
La première usine de Dicastal, qui a nécessité un investissement de plus de 147 millions d'euros, tourne à pleine capacité, depuis son inauguration en juin 2019, et emploie plus 650 personnes.

S'exprimant à cette occasion M. Elalamy a indiqué que ce nouvel investissement atteste, sans équivoque, de la résilience du secteur automobile marocain et illustre la confiance des leaders mondiaux de l'industrie automobile en la destination Maroc et son positionnement confirmé comme base mondiale compétitive de production et d'exportation. La compétitivité du secteur automobile national, a-t-il dit, a été améliorée par le renforcement de l'intégration locale profonde et la décarbonation de la production par le recours aux énergies renouvelables.

De son côté, le directeur général de Dicastal Morocco Africa, Badr Lahmoudi, a fait observer que cette 2ème phase, réalisée pendant la crise sanitaire mondiale, n'a pas été facile à mettre en place, mettant en avant l'appui du gouvernement pour maintenir le chantier de construction ainsi que l'activité de production, en prenant toutes les précautions nécessaires pour la sécurité sanitaire de l'ensemble des collaborateurs.

Le Maroc, a-t-il poursuivi, a su gagner la confiance du groupe et a démontré son potentiel grâce à la qualité de ses compétences et ses infrastructures, amenant ainsi le groupe à acquérir un foncier de 14 ha supplémentaires à la zone d'accélération industrielle de Kénitra pour l'élargissement de ses activités. Le groupe compte y installer ses futurs projets de pièces automobiles, à savoir une panoplie de produits dédiés au châssis et au moteur, contribuant à augmenter la valeur ajoutée de l'industrie automobile au Maroc. Par ailleurs, dans une perspective de développement durable, le groupe compte mettre en place un poste de haute tension afin d'augmenter l'efficacité énergétique et de favoriser l'utilisation d'énergie renouvelable, a relevé M. Lahmoudi, précisant que ce projet, d'un montant global de 60 millions de dirhams, sera réalisé en collaboration avec l'ONEE.

Ajustement à la baisse des estimations de la production mondiale de céréales



L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a de nouveau revu à la baisse ses prévisions concernant la production céréalière mondiale en 2020.

Selon les nouvelles prévisions de l'agence onusienne, publiées dans le «Bulletin de la FAO sur l'offre et la demande de céréales», la production céréalière mondiale au titre de l'année en cours devrait s'établir à 2742 millions de tonnes, soit une hausse de 1,3% par rapport à la production de 2019.

Bien qu'ajustée à la baisse, la production céréalière «représente tout de même un niveau record», a souligné l'institution internationale dans un communiqué publié en début de mois.

Dans son rapport, il ressort également des nouvelles prévisions que «la production mondiale de céréales secondaires devrait s'élever à 1470 millions de tonnes, tandis que les volumes de production mondiaux de blé et de riz devraient atteindre respectivement 761,7 et 508,4 millions de tonnes», a affirmé l'agence des Nations unies.

D'après la Division des marchés et du commerce de la FAO, la production céréalière totale des 51 pays à faible revenu et à déficit vivrier devrait progresser cette année pour s'établir à 496,3 millions de tonnes.

Grâce aux volumes considéra-

bles produits en Afrique australe et en Extrême-Orient, elle devrait ainsi accroître d'environ 7% de plus que la moyenne des cinq dernières années, a-t-elle relevé dans son rapport trimestriel intitulé «Perspectives de récoltes et situation alimentaire».

Le document a toutefois prévu que «des besoins d'importations de céréales devraient atteindre 73,9 millions de tonnes pendant la campagne de commercialisation 2020-2021», précisant que cette hausse résulte principa-

lement des besoins accrus des pays d'Afrique subsaharienne.

S'il est établi que le temps sec, imputable notamment au phénomène météorologique La Niña, a quelque peu dégradé les conditions de culture aux Etats-Unis d'Amérique, l'organisation internationale a tout de même remarqué qu'«à plus long terme, dans l'hémisphère Nord, les semis de blé d'hiver ont commencé et, dans plusieurs grands pays producteurs, la superficie qu'ils occupent devrait croître sous l'effet de prix rémunérateurs».

Par ailleurs, tout semble indiquer que les prévisions tablent désormais sur une utilisation mondiale des céréales de l'ordre de 2744 millions de tonnes en 2020-2021, soit une hausse de 1,9% par rapport à 2019-2020, a relevé la FAO.

Cette variation résulterait de «l'augmentation prévue de l'utilisation du maïs et du sorgho dans l'alimentation animale en Chine, ainsi que d'un accroissement de la production d'éthanol à partir du maïs au Brésil et aux Etats-Unis d'Amérique», a expliqué l'organisation.

S'agissant des stocks mondiaux de céréales à la clôture des campagnes de 2021, ils devraient tomber à 866,4 millions de tonnes, selon les économistes de l'agence. «Ce qui se traduirait par un rapport stocks/utilisation de 30,7% à

l'échelle mondiale - soit le niveau le plus bas en cinq ans, mais ce qui demeure tout de même un ratio relativement satisfaisant», a souligné la FAO dans un communiqué.

Quant aux échanges mondiaux de céréales en 2020-2021, les données recueillies montrent qu'ils devraient dépasser de 3,4% ceux de l'année dernière pour atteindre 454,6 millions de tonnes.

Une évolution que l'organisation attribue essentiellement aux ventes de maïs des Etats-Unis qui sont plus fortes que prévu et aux volumes d'achat toujours importants de la part de la Chine.

A titre de rappel, en novembre 2020, l'indice FAO des prix des céréales a progressé de 2,5% par rapport à octobre et a atteint une moyenne supérieure de 19,9% à celle enregistrée en novembre 2019.

Selon la FAO, «les prix à l'exportation du blé ont augmenté, face à des perspectives de récolte moins bonnes en Argentine, tout comme les prix du maïs, en raison de l'ajustement à la baisse des prévisions de production aux Etats-Unis d'Amérique et en Ukraine ainsi que des vastes quantités achetées par la Chine».

Quant aux cours internationaux du riz, il ressort des chiffres publiés par l'agence onusienne qu'ils se sont maintenus pendant le mois dernier.

Alain Bouithy



La FAO prévoit une production de 2742 millions de tonnes en 2020, soit une hausse de 1,3% par rapport à 2019

L'ONCF table sur un chiffre d'affaires de 3,1 MMDH en 2021

L'Office national des chemins de fer (ONCF) prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 3,1 milliards de dirhams (MMDH) et des investissements de 2,7 MMDH, au titre de l'année 2021, a indiqué récemment son directeur général Mohamed Rabie Khlie.

Intervenant lors du Conseil d'administration de l'Office, M. Khlie a précisé que les budgets d'exploitation et d'investissements 2021 ont été élaborés "en tenant compte des orientations de la circulaire du ministère des Finances en termes de relance économique post-Covid-19" et s'appuient sur "les hypothèses de reprise progressive des activités Voyageurs", grâce notamment à la campagne imminente de vaccination, ainsi que sur

la continuité de la croissance pour les activités fret et logistique, rapporte la MAP.

Le Conseil d'administration de l'Office, tenu en mode visioconférence sous la présidence du ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Abdelkader Amara, a été également l'occasion de revenir sur les réalisations de l'année 2020. Cité dans un communiqué de l'Office, le directeur général a ainsi rappelé que l'année avait certes démarré sur une croissance remarquable et à deux chiffres de l'ensemble de ses indicateurs d'activité Voyageurs, durant le premier trimestre de l'année en cours (du 1er janvier au 20 mars).

"Pas moins de 8,8 millions de clients ont choisi le train pour leurs déplacements, soit une hausse de 11% par rapport à la même période de l'année 2019 et les trains ONCF, tous types confondus, ont affiché une régularité globale de 95%", a-t-il soutenu.

Pour ne citer qu'Al Boraq, le nouveau-né de l'offre ferroviaire nationale qui vient juste de souffler sa deuxième bougie, avait entamé l'année avec "tous les voyants au vert", a-t-il poursuivi, notant que pour la seule période entre le 1er janvier et le 20 mars 2020, le nombre de ses clients a augmenté de 28% en comparaison avec l'année précédente et ses trains ont affiché plus de 97,4% de régularité.

Les autres composantes de l'offre Voyageurs, aussi bien pendulaire qu'inter-city, avaient également démarré l'année 2020 sur un rythme de croissance très satisfaisant, a précisé le directeur, soulignant que la malvenue de la crise sanitaire a

freiné le trend haussier prometteur, enregistré au cours du 1er trimestre, impactant clairement les performances de cette activité.

Et de relever que face à cette conjoncture exceptionnelle, l'ONCF a été amené à se réinventer et d'innover pour progresser tout en s'engageant à agir autrement et plus efficacement vis-à-vis de ses parties prenantes.

"L'enjeu a été pour l'ONCF de participer pleinement à l'effort de notre pays, dans sa lutte anti-Covid, de respecter scrupuleusement les mesures sanitaires tout en limitant au maximum l'impact de la pandémie sur le secteur", a-t-il souligné.

Pour ce qui est de l'activité fret et logistique, au moment où la crise sanitaire était en train d'impacter lourdement plusieurs secteurs d'activité, elle a pu globalement se démarquer en faisant preuve de plus de résilience et en enregistrant une amélioration soutenue de ses performances et en l'inscrivant dans une tendance haussière.

En effet, et pour répondre à la demande de ses clients, une organisation alliant continuité du trafic de marchandises et sécurité des circulations, a permis aux trains fret de continuer à circuler à un rythme renforcé tout en enregistrant une amélioration notable de leurs indicateurs, en termes de nombre, capacité, consistance et régularité.

Et de souligner que tous les moyens humains et matériels ont été ainsi mobilisés, dans le respect strict des normes sanitaires, pour assurer l'acheminement et l'approvisionnement, entre autres, des produits de première nécessité, vers les différentes régions du Royaume.

"A titre d'exemple, pour la seule période entre le 12 mars et fin mai 2020, ce ne sont pas moins de 6 millions de tonnes de marchandises qui ont été transportées et 4400 trains de marchandises diverses et de phosphates qui ont circulé avec plus de 12 points de gagnés en termes de régularité", fait savoir M. Khlie.

Et de noter que malgré la réduction du trafic Voyageurs, l'ONCF prévoit une baisse du chiffre d'affaires 2020 limitée à 30% grâce à la résilience des activités Fret et phosphates. En parallèle, l'Office a engagé un plan ambitieux d'optimisation de ses charges ayant permis d'atténuer le poids de cette baisse du chiffre d'affaires.

En terme d'investissement, l'ONCF s'est limité à l'achèvement des opérations en cours, et aux projets de maintien de la sécurité et de la qualité de service.

Enfin, le directeur a tenu également à rappeler les grandes lignes du plan de relance de l'activité ferroviaire, post-Covid. Il sera essentiellement axé sur la réadaptation de la stratégie en tenant compte des changements, l'accélération de la transformation digitale, la redynamisation des activités clés, le renforcement de la synergie du Groupe ONCF, la promotion d'un écosystème autour du ferroviaire et la rénovation de la chaîne de valeur industrielle.

Pour sa part, M. Amara a rappelé le contexte inédit dans lequel intervient ce Conseil, à savoir une pandémie qui continue de frapper de plein fouet le monde entier, mettant à rude épreuve les systèmes sanitaires, économiques et financiers

les plus robustes.

"Toutefois, grâce à l'approche proactive de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, des mesures préventives et courageuses ont permis à notre pays de maintenir la situation sous contrôle, et la clairvoyante politique d'anticipation du Souverain a encore une fois positionné le Royaume en pole position, dans la course vers la vaccination des citoyens, présageant l'imminence de la sortie de ce triste épisode pandémique", a souligné le ministre.

Toutefois, M. Amara n'a pas manqué de rappeler que la crise sanitaire a eu de "lourdes répercussions sur différents secteurs, dont celui des transports, de par les mesures préventives décrétées par notre pays pour stopper la propagation du virus, imposant la limitation de la mobilité des personnes".

Le secteur ferroviaire qui n'a pas échappé à ces impacts, en a bien évidemment ressenti les effets. Mais force est de constater que dans ce contexte inédit, "l'ONCF a su faire montre de résilience, d'adaptabilité et poursuit fermement la mise en œuvre des préalables de la réforme de son modèle économique pour assurer une meilleure pérennité et soutenabilité à ce secteur vital, comme tracé au niveau du protocole d'accord régissant les relations Etat-ONCF pour la période 2019-2025", a fait remarquer le ministre.

Les travaux de ce Conseil ont été consacrés à l'approbation des budgets 2021, l'examen de l'état d'avancement des chantiers inscrits dans le cadre du protocole d'accord Etat-ONCF ainsi que des projets de développement du réseau ferré national.



Les budgets d'exploitation et d'investissements s'appuient sur les hypothèses de reprise progressive des activités Voyageurs

La société polonaise Flyargo a fait le choix d'investir dans nos provinces du Sud

L'entreprise est spécialisée dans la fabrication d'hélicoptères ultralégers

Le président du Conseil d'administration de la société polonaise Flyargo, Krzysztof Majkowski, a souligné récemment à Varsovie que l'entreprise spécialisée dans la fabrication d'hélicoptères ultralégers, a fait le choix d'investir dans les provinces du Sud du Royaume eu égard à la stabilité politique du Maroc.

M. Majkowski a expliqué dans une déclaration à la MAP que le choix de l'entreprise d'installer une usine au Maroc est dû principalement à sa stabilité politique, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et à l'environnement propice à l'investissement qu'offre le Royaume.

M. Majkowski s'exprimait à l'issue d'une réunion de travail avec l'ambassadeur du Maroc en Pologne, Abderrahim Atmoun et Janusz Muzal, membre du Conseil d'administration de ladite société, au cours de laquelle il a été procédé à la signature d'une déclaration afin d'entreprendre les démarches nécessaires en vue de son installation au Maroc.

Il a également mis l'accent sur la forte présence du Maroc sur le continent africain et sa position en tant que porte d'entrée vers l'Afrique pour explorer le marché du continent.

Il a ajouté que la décision de Flyargo d'investir dans les provinces du Sud fait suite à une série de rencontres avec M. Atmoun, soulignant que la volonté d'effectuer des investissements directs au Maroc s'inscrit dans le cadre d'un programme élaboré en coordination avec les secteurs concernés.

Pour sa part, M. Atmoun s'est félicité de la décision de la société Flyargo d'installer une usine pour la fabrication d'hélicoptères très légers et l'investissement dans les régions du Sud, soulignant que cette décision a été prise après plusieurs réunions avec les membres du Conseil d'administration de l'entreprise et des opérateurs économiques polonais.

Il a relevé que cet investissement s'inscrit dans le cadre des efforts de développement économique du Royaume, entrepris sous le leadership de Sa Ma-



jesté le Roi, notant que les membres du Conseil d'administration de l'entreprise et le vice-président du Fonds polonais de développement, Bartłomiej Pawiak, devront effectuer une visite au Maroc début février prochain.

M. Atmoun a ajouté que cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un long processus d'accompagnement de Flyargo pour installer

une usine de production au Maroc.

Une précédente réunion a été tenue avec le vice-président du Fonds de développement polonais et des fonds privés pour lever les fonds nécessaires pour le financement dudit projet, a dit l'ambassadeur, notant qu'une première visite de prospection a déjà été effectuée au Maroc au début

de l'année 2020.

Il a noté que le groupe polonais a exprimé son admiration pour la stratégie du Maroc en matière de développement économique.

Flyargo est spécialisée dans la technologie de fabrication d'hélicoptères ultralégers à multiples usages, y compris dans l'industrie sanitaire et agricole.



“86 Jours” remporte le grand Prix du Festival du film éducatif pour les enfants des centres d’estivage

Le film “86 Jours”, de ses réalisateurs Mourad Khalou et Hassan Maanani, a remporté dimanche le grand Prix de la 3^e édition du Festival du film éducatif pour les enfants des centres d’estivage, tenue en ligne du 25 au 27 décembre. Présidé par le réalisateur Az El Arab Alaoui, le jury a porté son choix à l’unanimité sur ce film pour “ses scènes et événements exprimés dans une langue cinématographique affinée, utilisant l’esthétique dans un cadre professionnel”, indique un communiqué de l’association “Image pour le patrimoine culturel”, organisatrice de cet événement tenu sous le thème “Le film éducatif stimule le dialogue”. “86 Jours” relate les changements psycho-

logiques et comportementaux de l’enfant Anas lors du confinement sanitaire imposé par la pandémie du coronavirus. En trois phases essentielles du film, l’enfant embrasse le rôle de spectateur, puis devient sujet d’attraction avant de passer à créateur de spectacle. Le Prix de la meilleure enfant actrice a été attribué à Oumaima Fattah, pour son rôle dans le film “Ce n’est pas ma faute”, alors que le prix du meilleur enfant acteur est revenu à Anas Maanani pour son premier rôle dans le film “86 Jours”, selon la même source. En outre, le jury a décidé de ne pas décerner le Prix du jury “pour des raisons techniques, professionnelles et esthétiques, difficilement définissables au ni-

veau des dix films qui étaient en lice, fait savoir le communiqué. Composé de l’actrice Hanan Benmoussa, de l’artiste plasticien et critique Chafik Zakari, du critique et chercheur en sciences de l’éducation Samir El Zami et de l’acteur associatif Abdelali Mestour, le jury a cependant félicité tous les films participants pour les efforts déployés par les réalisateurs et les acteurs pour assurer la réussite de leurs œuvres. Outre la compétition officielle, le programme de cette manifestation culturelle comprenait une conférence nationale autour de “L’image de l’école dans le cinéma marocain”, un MasterClass encadré par l’écrivain et scénariste Abdellah Hamdouchi, la présentation du livre “Dis-

courses cinématographiques : réception et interprétation” du chercheur Soulaïman El Hakioui et une présentation de la chorale “les fleurs de l’Andalousie”, présidé par l’artiste Rachid Ouadghiri, en plus de séances d’hommage. Cette édition numérique vise, selon la présidente du festival, Nadia Akrouach, à “consolider la culture de l’image dans l’esprit des enfants, au lieu de se contenter d’une consommation superficielle qui pousse vers une addiction à l’image”, mettant en avant le rôle du cinéma “en tant qu’invitation à la réflexion et à la création, à même de contribuer à la promotion de générations qui entrevoient l’avenir avec optimisme”.

2020, une année de résilience pour l’offre culturelle à Tanger-Tétouan-Al Hoceïma



Malgré la fermeture des salles de théâtre et de cinéma et l’annulation des festivals, la période de confinement n’a pas empêché la région de faire montre de résilience. Avec son lot de tragédies, l’offre culturelle régionale s’est pourtant renforcée, à travers la réalisation de plusieurs grands projets structurants. Parmi les projets, le Palais des arts

et cultures à Tanger, qui vient de voir le jour récemment, avec un budget total de 260 millions de dirhams.

Dotée d’un théâtre permettant d’accueillir jusqu’à 1.400 personnes, la bâtisse dispose en plus, de deux salles de spectacle de 200 places chacune, d’ateliers créatifs pour les enfants et les adultes, ainsi que des studios d’enregistrement visant à ré-

pondre aux besoins des professionnels et de jeunes talents de la région.

Du côté de la province d’Al Hoceïma, les travaux de plusieurs projets culturels vont bon train, notamment le Grand théâtre et le conservatoire de musique d’Al Hoceïma, ainsi que le Centre culturel d’Imzouren.

Ainsi, la région a entrepris un ensemble d’initiatives pour la préservation des monuments historiques, notamment la réhabilitation de l’ancienne médina de Tanger et de Tétouan, qui s’inscrivent dans le cadre du programme de réhabilitation globale des 7 médinas du Nord, offrant un réseau de médinas connecté à l’échelle géographique et une attractivité touristique particulière basée sur la valorisation du patrimoine matériel et immatériel du territoire.

A cela s’ajoute l’opération de restauration et de réhabilitation du site historique de Kelaat Arbaa Taourirt, située sur une colline adjacente à Oued Nekkour dans la province d’Al Hoceïma, qui avait subi les outrages naturels du temps et les dégâts occasionnés par les catastrophes natu-

relles, en particulier le séisme qui a frappé Al Hoceïma en 2004.

Autant d’infrastructures qui devront contribuer au développement de la scène culturelle de la région, et faire de la culture et de la créativité un levier fondamental du développement régional.

Dans ce sillage, un nouveau musée d’art à la villa d’Harris à Tanger verra prochainement le jour, outre l’ouverture du musée ethnographique Bab Okla à Tétouan, qui a été récemment rénové. S’agissant des événements culturels, malgré les nombreux défis organisationnels, les organisateurs de certaines manifestations culturelles ont veillé à maintenir le contact avec leur public mais dans le strict respect des mesures sanitaires entreprises par les autorités locales dans le but de lutter contre la propagation du coronavirus.

Tel est le cas du Moussem d’Assilah, organisé à l’initiative de la Fondation du Forum d’Assilah, qui a vu annulé sa 42^e édition mais qui a maintenu l’organisation d’une série d’activités au bonheur des plus

jeunes.

Ces activités ont compris le vernissage d’expositions organisées au Palais de la Culture, ainsi qu’un atelier d’écriture sur les portraits des artistes participants et le dévoilement d’une grande sculpture métallique réalisée par l’artiste marocaine Ikram Kabbaj au rond-point du Boulevard Mohammed VI.

D’autres ont opté pour l’outil digital, telle que la 3^e édition du Festival #Parcours pour favoriser l’insertion des voyageurs migrants au Maroc. Habituellement programmé en plusieurs étapes dans les rues de Tanger, l’édition de cette année s’est tenue en distanciel via les réseaux sociaux (Facebook, YouTube et Instagram) de l’Association Zanka90, initiatrice du Festival.

De même, l’Association Attawassol des malentendants de Tanger a organisé, du 27 au 31 août, la première édition de “Attawassol Camp”, une colonie de vacances à distance, rassemblant les enfants autour de différents ateliers et activités pédagogiques et ludiques.

Olivier Baroux réserve un drôle de rôle à Kad Merad



Alors que le duo formé par Kad Merad et Olivier Baroux se reforme spécialement pour ce Noël, avec un film audio disponible sur Canal+ où les deux hommes reprennent du service dans les costumes de Bullit et Riper, les complices ont révélé lors d'une interview pour TéléLoisirs être en train de travailler sur un nouveau projet commun. En effet, les deux amis -qui se sont également confiés sur leur belle amitié qui dure depuis bientôt 30 ans- préparent une belle surprise à leurs fans pour 2022. Après plusieurs films ensemble, entre Safari, On a marché sur Bangkok ou encore la série des Pamela Rose, la dernière collaboration sur grand écran du binôme date de 2019 avec Just a Gigolo, pour lequel Olivier Baroux a fait

prendre quelques kilos à son ami Kad Merad ! Aujourd'hui, alors que Kad Merad s'est récemment montré "écoeuré" par la fermeture prolongée des lieux culturels, l'artiste assure vouloir suivre "les yeux fermés" celui qui est aussi le réalisateur des Tuche 4 dans cette nouvelle aventure que le duo espère pouvoir tourner en 2022.

"On a un projet en commun qui j'espère devrait voir le jour et se tourner en 2022", confie Olivier Baroux, il ajoute : "C'est un film de duo, une comédie douce-amère sur laquelle je serai réalisateur et Kad acteur, avec un autre comédien d'un très bon niveau (rires) Ils seront tous les deux les personnages principaux. Je peux pas encore donner le nom du second acteur car il n'est pas

encore définitif... Mais ce film parle de la rencontre de deux hommes qui n'ont rien à voir dans un centre de convalescence.

L'un est critique de cinéma et l'autre, chauffeur-livreur, ils vont se retrouver dans la même chambre et ils vont apprendre à se connaître". Voilà qui est donc clair pour Kad Merad, il sera soit dans la peau d'un critique de cinéma soit dans celle d'un chauffeur-livreur. Olivier Baroux, qui l'avait invité à jouer un poissonnier dans le premier film des Tuche, lui réserve ainsi un nouveau drôle de rôle ! Cette comédie sera co-écrite par Olivier Baroux et Frédéric Proust, auteur de pièces de théâtre et acteur que le duo avait rencontré à l'époque dans Safari.

Bouillon de culture

Demon Slayer

Le suspense n'était plus qu'une question de jours: le film d'animation "Demon Slayer" a battu le record du box-office au Japon, ont annoncé lundi ses producteurs, détrônant ainsi "Le Voyage de Chihiro" (2001) du célèbre Studio Ghibli. Basé sur un manga éponyme, "Demon Slayer" a désormais généré 32,5 milliards de yens (257 millions d'euros) de recettes en salles depuis sa sortie au Japon en octobre, attirant plus de 24 millions de spectateurs. "Le Voyage de Chihiro" de Hayao Miyazaki avait lui atteint 31,7 milliards de yens de recettes en salles au Japon.

"Demon Slayer", réalisé par le studio Aniplex du géant nippon Sony, raconte l'histoire de Tanjiro, un adolescent vivant au Japon à l'ère Taisho (1912-1926), qui devient chasseur de démons après le massacre de sa famille par ces créatures assoiffées de sang humain.

L'oeuvre combine le parcours initiatique du héros, un thème récurrent des mangas pour adolescents, avec des valeurs positives comme l'amour fraternel, l'amitié et la lutte du bien contre le mal, qui ont réchauffé le coeur des spectateurs japonais en pleine pandémie.



"Culture amazighe et cultures méditerranéennes", nouvel ouvrage collectif sous la direction de Moha Ennaji



"Culture amazighe et cultures méditerranéennes" est l'intitulé d'un nouvel ouvrage collectif qui vient de paraître, sous la direction du chercheur marocain Moha Ennaji.

Publié en Français par Karthala à Paris, cet ouvrage de 222 pages vient contribuer aux débats au Maghreb et en Europe sur le pluralisme culturel en général et la promotion de la culture amazighe en particulier.

Le livre aborde le rôle "important" du patrimoine immatériel amazigh et des cultures méditerranéennes dans le développement humain et leurs apports à la culture de la paix, comme il se focalise sur le dialogue interculturel et le rôle de la culture amazighe dans le processus de démocratisation au Maghreb et dans le maintien de la paix, explique Moha Ennaji, qui enseigne notamment à l'université Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès.

"Il s'agit de repenser le Maghreb en

établissant des stratégies cohérentes, permettant de consolider le dialogue interculturel, la cohésion sociale et la culture démocratique dans toute la région de la Méditerranée", dit-il, notant que cette nouvelle publication réunit un grand nombre de chercheurs et écrivains qui œuvrent pour les valeurs humanistes de liberté, de fraternité et de paix, tout en combattant la violence et l'extrémisme dans un moment aussi crucial pour le Maghreb et l'Europe.

L'ouvrage, ajoute-il dans une note de présentation, a pour objectif de sensibiliser le grand public au rôle de la culture et de ses répercussions dans le développement humain et social, mais également de valoriser les cultures amazighes et méditerranéennes et leur apport à la culture de la paix et au rapprochement des cultures.

La publication propose au débat des axes qui intègrent les dimensions sociale, économique, culturelle, littéraire, religieuse et politique et interrogent les aspects théo-

riques, méthodologiques et pratiques du multiculturalisme et du vivre ensemble caractérisant la région méditerranéenne.

Le livre traite également de questions relatives à l'histoire, la modernité et la diversité culturelle et leur rôle dans la consolidation de la paix, de la démocratie, du développement et de la cohésion sociale.

L'ouvrage se décline en deux parties. La première est composée de chapitres basés sur des recherches scientifiques académiques relatives au thème principal, tandis que la seconde est consacrée à des récits et à des témoignages d'écrivains maghrébains et européens sur le dialogue interculturel et le vivre ensemble.

Des auteurs marocains et étrangers ont contribué à ce collectif, à savoir Jaan de Ruiter, Alfonso de Toro, Mohamed Nedali, Belkacem Boumedini, Issa Ait Beliz, Jean-Marie Simon, Mohamed Taïfi, Enza Palamara, Marc Bourcrot, Juliane Tauchnitz, Fatima Sadiqi et Moha Ennaji.

Horizons Migration et phénomène migratoire

Réflexions sur une thématique galvaudée et idéologiquement compromise

La thématique de la migration a été largement galvaudée, compromise même, et souvent, très souvent, utilisée de manière très idéologique. Elle a toujours constitué, et cela depuis un long moment déjà, le cheval de Troie des partis populistes, de l'extrême droite, et de leurs idéologues, véhiculant ainsi, avec véhémence, de la haine, de la xénophobie, du racisme, de la ségrégation raciale¹.

En réalité, la question de la migration, et du phénomène migratoire, au sens de mobilité, de déplacement des humains d'un territoire à l'autre (arrivée ou départ, immigration ou émigration), ou à l'intérieur du même territoire (comme l'exode rural ou la migration interne, par exemple) est une constante dans l'histoire de l'humanité².

Ce sont là les prémices même de l'internationalisation, de la mondialisation³. Que ce fût, sémantiquement parlant, en grec, en arméen (en Mésopotamie il y a six mille ans) en hébreu, en arabe, en latin ou en persan, le fait migratoire a toujours existé, et il existera toujours⁴.

Même sur le plan de la législation sociale «des lois les plus tyranniques sur les émigrations - disait l'homme politique français Mirabeau, 2^{ème} moitié du 18^e s. - n'ont jamais eu d'autre effet que de pousser le peuple à émigrer». Et aujourd'hui encore, «la politique migratoire du néolibéralisme a davantage pour but, disait un expert militaire haut gradé, de déstabiliser le marché mondial du travail que de freiner l'immigration»⁵.

L'histoire de l'humanité, en effet, c'est l'histoire de la migration. Elle est partie d'Afrique, il y a 2 millions d'années, du Tchad, d'Éthiopie, et même du Maroc un peu plus tard, et s'est étendue à toute la surface de la terre, il y a déjà 200 mille ans, et par conséquent, elle est aussi vieille, aussi universelle que l'humanité, elle-même⁶. Elle est aussi vieille que la migration des espèces animales : anguilles, saumons, éléphants, buffles, abeilles, cigognes, hirondelles⁷...

Elle est aussi vieille que la migration d'une cellule dans un organisme, d'une substance à l'intérieur d'un milieu ou d'un élément à l'intérieur d'un ensemble⁸. On parlera ainsi de la migration des leucocytes (globule blanc du sang), dans le corps, de l'ovule vers

l'utérus, du testicule vers les bourses, d'un caillot sanguin ou de cellules cancéreuses. On mentionnera également la migration de l'humus dans le sol ou d'un radical dans un isomère, ou encore des capitaux ou des données informatiques. Même les continents se déplacent, et ce depuis des millions d'années, par le jeu de la dérive de ceux-ci, ou ce que l'on appelle scientifiquement, en géologie, la tectonique des plaques⁹.

Le phénomène migratoire, anthropologiquement parlant, est si nécessaire, si naturel qu'il représente aujourd'hui 2020, quelque 260 millions de migrants internationaux. Ce chiffre, qui ne tient pas compte de la migration interne, incarne pour l'être humain - pour l'être vivant en général - un besoin vital de survie, un besoin de subsistance, un besoin d'air et de liberté. On ne saurait confiner, à moins d'une pandémie, dans un espace limité, un être humain, ou un être vivant tout court, qui a toujours eu la mobilité dans les gènes et le goût de l'itinérance¹⁰.

La migration, en effet, n'a été remise en cause que dès lors que les humains eux-mêmes sont passés de la nomadisation (fondée sur la cueillette et la chasse, ou la pêche), à la sédentarisation, qui n'est pas confinement, et la domestication de plantes et d'animaux, d'abord en Mésopotamie, il y a plus de 11 mille ans, et puis partout ailleurs ensuite¹¹.

La migration n'a été réellement dénigrée, stigmatisée, que depuis l'appropriation de l'espace, le tracé arbitraire des frontières, des murs et des barbelés, et la protection farouche des intérêts économiques de certains peuples, dans certains continents, il y a à peine 200 ans, mais surtout depuis l'exacerbation de la xénophobie, des désirs communautaristes et nationalistes de certaines catégories sociales dans certaines régions, depuis une centaine d'années¹².

Il y a eu, après une accalmie, un regain de haine xénophobe, raciale, envers certaines catégories de migrations et des migrants, depuis une vingtaine d'années, et qui est allé crescendo depuis 4 ou 5 ans. Depuis que les proportions et ratios des migrants se sont intensifiés, pour telle ou telle raison, en direction d'une contrée plutôt que d'une autre¹³.

En effet, une typologie claire et

exhaustive des migrations individuelles ou collectives, internes ou externes, forcées ou volontaires, définitives ou temporaires, clandestines ou autorisées, peut nous renseigner sur les causes exactes, les causes profondes de celles-ci, qui sont par ailleurs multiples et variées¹⁴.

On relèvera ainsi des migrations pour des raisons religieuses, économiques, politiques, climatiques, fiscales ou intellectuelles.

D'un point de vue religieux, on peut citer l'Exode des Hébreux conduits hors d'Égypte par Moïse, il y a presque 3300 ans, ou bien les chrétiens fuyant les persécutions des empereurs romains (Néron par ex.), il y a environ 2000 ans. On peut évoquer également l'émigration ou hidjra du Prophète Mohamed avec ses disciples de la Mecque à Yathrib, qui devint Médine depuis lors, il y a presque 1400 ans, en 622 précisément, qui fut le point de départ de l'ère musulmane¹⁵.

Et aujourd'hui encore, certains fuient leur propre pays en raison de la persécution ou de l'intolérance religieuse dans beaucoup de pays fanatiques comme la Thaïlande, l'Iran, l'Irak, la Syrie, l'Égypte, le Liban, l'Afghanistan...¹⁶

Parmi les raisons économiques et sociales de s'expatrier, on citera notamment la colonisation, le peuplement et l'exploitation des richesses des pays conquis, puis ses corollaires : le dénuement, la pauvreté et la recherche du travail des «autochtones», démunis. L'émigration en est aujourd'hui l'effet boomerang¹⁷.

On citera également l'exode rural (à l'intérieur), et le dépeuplement des campagnes déshéritées au profit des villes saturées, et dans le même ordre d'idées, l'exode des cerveaux déçus, des talents dévalorisés (vers l'extérieur), à la recherche, l'un comme l'autre, du travail, de l'emploi et de meilleures conditions de vie¹⁸.

Les facteurs politiques, sécuritaires et géostratégiques comme l'esclavage, la déportation, l'oppression, les guerres et les conflits armés, sont autant de causes majeures de s'expatrier, de fuir son pays ou d'en être chassé¹⁹.

Les variables financières et fiscales comme la pression fiscale ou les incitations fiscales et la grande question des paradis fiscaux, les investissements (I.D.E.), très rentables, la fuite des ca-

pitaux et l'évasion fiscale ou même le blanchiment d'argent... sont aussi autant de causes déterminantes d'émigrer, de s'expatrier ou de fuir son pays. On notera ainsi les cas flagrants des gros capitaux, revenus ou patrimoines élevés, les riches et très riches malhonnêtes, mais aussi les narcotrafiquants²⁰.

Les activités humaines génératrices de gaz à effets de serre (GES), en particulier le CO2 qui représente 74% du total des émissions (méthane CH4, protoxyde d'azote N2O, ozone O3) n'ont jamais cessé d'augmenter. Elles se sont même intensifiées. Aussi les conséquences désastreuses qui en résultent comme le dérèglement climatique, donc le réchauffement de la planète, la montée des eaux, les cyclones, les inondations, la désertification, les sécheresses et les famines sont-elles autant de causes d'émigration et d'émigrer²¹.

D'où l'implication, à plus forte raison pour cette étude sur la migration, de différentes disciplines scientifiques reconnues y afférentes comme l'archéologie, la génétique, la paléontologie, la paléanthropologie, la géologie, l'anthropologie, la linguistique, la démographie ou l'histoire²².

Pour ce qui est du Maroc - c'est un pays comme tant d'autres - à la fois pays de migration, d'émigration et d'immigration : on se déplace à l'intérieur de ses frontières, libre ou par nécessité, quoique celle-ci demeure largement prédominante²³.

On le boude et on part, on le quitte définitivement et on l'abandonne, 10% de Marocains vivent aujourd'hui à l'étranger, dont 20% des diplômés. Ou alors on y revient (pour ses ressortissants), régulièrement, par plaisir ou pour investir (10% du PIB marocain), ou les deux à la fois²⁴.

Où alors on y vient (pour les étrangers) aussi par nécessité, ou par plaisir, ou les deux à la fois, pour s'établir et donner ainsi libre cours à ses désirs : les plages, le soleil, les paysages. En appréciant parfois sa générosité, et en ayant conscience, espérons-le, de la pauvreté, qui n'est que la conséquence d'un type de gestion, d'administration et de gouvernement qui semble inapproprié²⁵.

Par Jilali Chabih
Professeur de droit
FSJES - UCAM



1 - J'ouvre là une parenthèse pour proclamer haut et fort que la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. Nous avons le droit de nous exprimer, certes, c'est notre droit le plus strict ; mais de quel droit pouvons-nous humilier autrui, l'injurier, l'outrager, ou blâmer ses croyances ou sa morale ? Là, ce sont des paroles ou des actes qui tombent nécessairement, dans tout pays démocratique digne de ce nom, sous le coup de la loi.

2 -Déplacement, définitif ou provisoire, de population (humaine ou animale), d'organisme, de cellule, ou d'objet, d'un lieu à un autre.

3 -En effet, les premiers mouvements inter-régions ou inter-continentaux dans l'histoire des relations internationales, ce ne sont ni les marchandises, ni les capitaux, ce sont plutôt les déplacements des humains.

4 -Étymologiquement migration signifie en latin *migratio*, en arabe *hidjra*.

5 -Manière de voir n° 75, 2004.

6 -S'ériger contre ce mouvement naturel, ou essayer de le stopper est absurde : plus on tente de l'interdire, plus il se renforce. C'est dans la nature de l'espèce.

7 -Des animaux se déplacent à la recherche de nourriture, d'espace ou pour se reproduire, les hommes aussi, en quelque sorte.

8 -Bouger, changer d'endroit, se mouvoir, se

déplacer, migrer, émigrer, immigrer, c'est l'une des principales caractéristiques de toute espèce.

9 -La tectonique des plaques qui est un modèle théorique, scientifique, fondé sur la notion du mobilisme ou le concept de la dérive des continents, théorie proposée en 1912 par l'astronome et climatologue Alfred Wegener, et publiée en 1915, explique la dynamique globale de la lithosphère terrestre. La multiplicité et l'interaction de ces plaques, majeures (une quinzaine) et mineures (une cinquantaine), dites tectoniques ou lithosphériques, génèrent des mouvements relatifs de convergences, de divergences ou de transformations.

10 -L'homme, en vérité, est né pour bouger, se déplacer, fréquenter, se lier, respirer de l'air pur et s'exprimer librement, dans les limites de ses droits.

11 -On estime aujourd'hui encore en millions le nombre de «nomades» dans le monde. Ainsi, rien qu'en Europe, les «gens du voyage» représentent-ils quelque 10 à 12 millions de personnes.

12 -V., pour de plus amples détails, l'essai de Friedrich Engels d'après les notes de Karl Marx, L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat, 1891 ; v. également, dans le même ordre d'idées, Karl Marx et F. Engels, L'idéologie allemande, 1845 ; Friedrich Engels, Anti-Dühring, 1878 ; Lewis Henry Morgan, Ancient Society, 1877.

13 -Depuis que certains flux migratoires se sont accentués, il y a une vingtaine d'années, pour des

raisons légitimes, particulièrement de l'Afrique ou de l'Asie, en direction de la France, de l'Italie, du Royaume-Uni, de l'Espagne, de la Grèce ou de l'Allemagne... puis dernièrement du Mexique en direction des E.U.A.

14 -L'une des principales raisons est d'ordre humain, c'est dans la nature des choses : si je ne plais pas dans tel ou tel endroit, si je ne me sens pas à l'aise dans tel ou tel pays, je change d'atmosphère. Si je suis opprimé, ou exploité dans telle ou telle région je la quitte, si c'est possible, c'est aussi simple que cela - théoriquement tout au moins.

15 -Ainsi, on voit clairement que les premières causes d'émigration étaient d'ordre religieux.

16 -Instituée à l'origine pour sa spiritualité, pour rassembler, aimer son voisin, et transcender les différences, la religion est devenue de plus en plus une pure idéologie, une arme de destruction. Le malheur a voulu que le diable ait complètement submergé l'ange.

17 -Le colonialisme, ce système politique d'expansion coloniale, occupant et exploitant des pays dans l'intérêt du colonisateur, et rendant dépendants les peuples colonisés a fait des ravages humains, culturels et socioéconomiques dans les pays victimes.

18 -Les politiques publiques des pays en développement, souvent décevantes, mensongères et trompeuses, avaient ainsi ruiné leur peuple, leur pays, leur économie.

19 -Le proverbe romain «Si tu veux la paix, prépare la guerre», est pris à la lettre par les grandes puissances de ce monde.

20 -La circulation illégale et les transactions internationales de l'argent sale et des gros capitaux douteux représentent plus du tiers du produit international brut.

21 -Nous avons la nette impression que les intérêts stratégiques, géopolitiques et socioéconomiques des grandes puissances industrialisées passent largement avant l'intérêt général de la planète.

22 -Il est vrai que l'approche pluridisciplinaire apportée à la recherche une valeur ajoutée indéniable.

23 -L'opposition criante - entre ville et campagne, entre tradition et modernité, entre quartiers huppés et zones marginalisées - est à l'origine de tous les maux dans ce genre de pays.

24 -Mais une chose est sûre on n'y revient pas pour sa politique.

25 -Comment peut-on alors expliquer cette pauvreté, et par conséquent l'émigration, dans un pays dont pourtant les atouts sont nombreux : les richesses naturelles (phosphates, uranium, océans, forêts, soleil) ou semi-naturelles (agriculture, tourisme) ou acquises justement par ceux qui ont émigrés (capitaux des RME) semblent abondantes et en mesure sinon de stopper du moins de limiter le flux migratoire ?

SOCIETE SAFI REPRO
Société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 DHS

Siège social : 32 rue Sidi Allal Ben Abdellah V.N Safi
Par décision extraordinaire en date du 07/12/2020, les associés de la société Safi Repro SARL, au capital de 100.000,00 dhs, siège social 32 rue Sidi Allal Ben Abdellah V.N Safi, ont décidé :
- La dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire à compter de cette date.
- Nommé en qualité de liquidateur Messieurs Wahoub Noureddine et Abdellah En-Nouaji et fixé le siège de la liquidation à Safi, n°32 rue Sidi Allal Ben Abdellah V.N.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Safi, le 22/12/2020 sous le n°2330.

N° 11 296/PA

« Salon L'Océan »
I) Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date à Oujda du 10-11-2020, enregistré à Oujda, le 23-11-2020, de la société à responsabilité limitée dénommée « Salon L'Océan » SARL, au capital social de 100.000,00 dirhams, dont le siège social est fixé à Oujda, Bd Abdelkhalek Torres, rue Rift, inscrite au registre de commerce d'Oujda sous le N° 33831, les associés de ladite société approuvent :
- Refonte globale des statuts
- Ajouts d'activités
- Cession de parts sociales
- Démission d'un gérant suivi de quittus
- Modifications corrélatives des statuts
- Adoption de nouveaux statuts
II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Oujda le 15-12-2020 sous le N° 2956.

N° 11 297/PA

SOCIETE BOUJIDA-TRANS SARL
SIEGE SOCIAL: RTE AIN BNI MATHAR
KISSARIAT BIEN FRAS
FAISANCE 2IEME
FRACHE N° 90 OUJDA
R.C : 24123

I. Aux termes de procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 AOUT 2020, les associés de la société à responsabilité limitée «BOUJIDA-TRANS» au capital de 10000.00 dirhams décident ce qui suit ;
1) Dissolution anticipée de la société «BOUJIDA-TRANS»
2) les associés de la société ont nommé Mr BOUJIDA MOHAMMED CIN N° FC17784 comme liquidateur de la société «BOUJIDA-TRANS»
3) les associés de la société désignent comme lieu de liquidation le siège sociale de la société

II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Oujda le 29/09/2020 sous le N° 2152 RC N° 24123.

N° 11 298/PA

AZURE BATIMENT
Au terme d'un acte 02/11/2020 les associés de la société AZURE BATIMENT SARL AU dont le siège social 21 RUE 7 HAY SAADA SIDI BERNOUSSI CASABLANCA ont décidé ce que suit.
Augmentation du capital de 500.000,00 DHS à 1 000 000,00 DHS.
Capital : 1 000 000,000 DH, Divisé en 10 000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparties comme suit : Mr HASSIB TAOUFIK 10 000 Parts
La gérance : la société sera administrée par un gérant Mr HASSIB TAOUFIK comme Gérant Unique
Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca. Sous le N° 276249

N° 11 299/PA

KADIS SERVICE
Au terme d'un acte 30/11/2020 les associés de la société KADIS SERVICE SARL AU dont le siège social ROUTE 1029 OUELD RAHOU ZONE INDUSTRIELLE BOUSKOURA SIDI MAAROUF CASABLANCA ont décidé ce que suit.
Augmentation du capital de 500.000,00 DHS à 1 000 000,00 DHS.
Capital : 1 000 000,000 DH, Divisé en 10 000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparties comme suit : Mr KADAD ABDELLAH 10 000 Parts
La gérance : la société sera administrée par un gérant Mr KADAD ABDELLAH comme Gérant Unique
Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca. Sous le N° 286553

N° 11 301/PA

«LA GRILLADE» SARL
AU CAPITAL DE DIX MILLE (10.000,00) DIRHAMS
12, BD EL MOUACHIDINE IMM
EL OUACHANI OUJDA
CLOTURE
DE LIQUIDATION
Au terme du PV de l'A.G.E en date du 30/11/2020, enregistré à Oujda le 11/12/2020, les associés de la société «LA GRIADE» SARL inscrite au registre de commerce sous le N° 19169, il a été décidé ce qui suit :
- La clôture de liquidation et la radiation de ladite société du registre de commerce.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Oujda le 23/12/2020 sous le N° 3074

N° 11 302/PA

STE «AZIZI & FILS DE TRANSPORT ET LOGISTIQUE» SARL AU
Les soussignés :
- Mr. AZIZI HASSAN L'associé unique de la société «AZIZI & FILS DE TRANSPORT ET LOGISTIQUE» SARL AU a décidé de constituer une société avec les caractéristiques suivante :
DENOMINATION : STE

AZIZI & FILS DE TRANSPORT ET LOGISTIQUE.
FORME JURIDIQUE : S. A. R. LAU
CAPITAL SOCIAL : 100 000, 00 DH souscrit et libéré intégralement, soit 1000 parts De 100 DH chacune
OBJET SOCIAL : 1/Transport de marchandises national et international pour le Compte d'autrui.
2/Exploitant entreprise de dépannage, remorquage de Véhicules Automobiles.
SIEGE SOCIAL : RTE EL AOUNIA LOT MOUHOB N° 253 APPT AU 2éme ETAGE Oujda.
APPORTS : Mr. AZIZI HASSAN.... 100 000, 00 DH
TOTAL...100 000, 00 DH
GERANCE : est nommé comme gérant de la dite société Mr. AZIZI ZOUHIR
La société sera engagée par la signature de Mr. AZIZI ZOUHIR C.I.N F 377734.
Dépôt au GREFFE du Tribunal de Commerce d'Oujda Le 01/11/2019
Sous le numéro 3257.

N° 11 303/PA

« FIDUMAHOUB » SARL
Cabinet de Conseils Juridique et Fiscales
Tél : 06 63 22 19 29
CONSTITUTION « BOULLOUZ IMO »
Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 10/12/2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée et enregistré le 23/12/2020, dont les caractéristiques sont :

Dénomination : BOULLOUZ IMO S.A.RL
Objet social: - LA PROMOTION IMMOBILIERE, TRAVAUX DIVIERS
Siège social : 10 RUE LIBERTE ETG 3 APT 5 Casablanca.
Capital social : fixé à 2 500.000,00 Dhs, divisé en 25 000 parts sociales de 100 dhs chacune répartie comme suite :
1- Mr. BOULLOUZ BRAHIM : 5 000 Parts de 100 dhs chacune.
2- Mr. BOULLOUZ ABDALLAH: 5 000 Parts de 100 dhs chacune.
3- Mr. BOULLOUZ MOHAMED: 5 000 Parts de 100 dhs chacune.
4- Mr. BOULLOUZ SALAH : 5 000 Parts de 100 dhs chacune.
5- Mr. BOULLOUZ AHMED : 5 000 Parts de 100 dhs chacune.
Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
La durée : 99 ans.
Gérance : la société est gérée par Mr Mr. BOULLOUZ BRAHIM ET Mr. BOULLOUZ AHMED.
Registre de commerce : la société inscrit au registre de commerce de greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 484107 dépôts légaux N° 758999 LE 25/12/2020
Extrait et mention pour la gérance.

N° 11 304/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Ibn Zohr Agadir

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

conformément à la loi organique n° 02.12 relative à la nomination aux hautes fonctions supérieures en application des dispositions des articles 49 et 92 de la constitution tel qu'elle a été modifiée et complétée ;

et à la loi 01.00 portant organisation de l'enseignement supérieur promulguée par Dahir n°1.00.199 du 15 safar 1421 (19 mai 2000) notamment son article 20 ;

le Président de l'Université Ibn Zohr d'Agadir porte à la connaissance des Professeurs de l'Enseignement Supérieur qu'un appel à candidature est ouvert pour le poste de :

❖ **Doyen de la Faculté Polydisciplinaire d'Es-smara ;**

Les dossiers de candidatures peuvent être retirés du siège de la Présidence de l'Université Ibn Zohr Agadir, ou à partir du site web de l'université : www.uiz.ac.ma du **04 au 08 Janvier 2021 inclus**, selon l'horaire suivant :
9H à 15H.

Le dossier de candidature dûment constitué doit être déposé, contre récépissé de dépôt, en **six (06) exemplaires** plus une copie sur CD ou USB (en Word et PDF) à la présidence de l'université Ibn zohr Agadir du **08 au 12 Février 2021** selon l'horaire suivant :
9H à 15H.



رئاسة جامعة ابن زهر صرب 32/5 - 80 000 - أكادير - المغرب
Présidence de l'Université Ibn Zohr - B.P 32/5 - 80 000 - Agadir - Maroc
Tél: +212 (0) 528 227 125 / Fax: +212 (0) 05 28 22 72 60
www.uiz.ac.ma

N° 11 305/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAOURIRT
PACHALIK D'EL AIOUN SIDI MELLOUK
COMMUNE D'EL AIOUN SIDI MELLOUK

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°10/2020, N°11/2020, et N°12/2020

Le :27/01/2021 Il sera procédé, dans le bureau du Président de la commune d'El Aioun sidi mellouk à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix N°10/2020, N°11/2020, et N°12/2020, relatifs à :

A.O. N°	objets des appels d'offres	Cautionnement provisoire	L'estimation du coup des prestations annuelle	Séance d'ouverture des plis
10/2020	Affermage de l'Abattoir	60.000,00 Dhs Soixante mille dhs	400 000,00 Dhs Quatre Cent mille dirhams	à 10h00
11/2020	Affermage d'un café	1.000,00 Dhs Mille dhs	6000,00 Dhs Six mille dirhams	à 12h00
12/2020	Affermage du Souk hebdomadaire	60.000,00 Dhs Soixante mille dhs	450 000,00 Dhs Quatre Cent cinquante mille dirhams.	à 14h00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service patrimoine de la commune d'El Aioun Sidi Mellouk, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013, relatif aux marchés publics .

Les concurrents peuvent :
-Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité .
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
-peuvent être effectués par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat, www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation .

N° 11 306/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI
KACEM
SG/DBM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N°: 05/2020/PSK

Le 26 Janvier 2021 à 11 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour l'étude architecturale et le suivi des travaux de construction d'un centre de santé (CSRI) à la commune Nouirat- Province de Sidi Kacem.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Neuf cent dix mille Dirhams 00 Cts (910 000,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem) ;
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.

N° 11 307/PA

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
Travaux d'entretien des conduites d'adduction de DN inférieurs ou égales à 400 mm des centres relevant de l'agence mixte nord Chefchaouen.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°182DR9/C/AMN/2/2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne Travaux d'entretien des conduites d'adduction de DN inférieurs ou égales à 400 mm des centres relevant de l'agence mixte nord Chefchaouen.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève 999 996,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10 000,00 DH

-Le dossier de consultation (RCDF, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, définition des prix et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchéspublics.gov.ma>.

-Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 27/01/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche Eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 11 308/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
Renforcement de l'AEP du Centre et Douars de la Commune Rurale Melloussa. Lot : conduites 2. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°

183DR9/C/AMN/4/2020 La Direction REGIONALE DU NORD de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Renforcement de l'AEP du Centre et Douars de la Commune Rurale Melloussa. Lot : conduites 2.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 908 012,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 19 100,00 DHou son équivalent en devise librement convertible

Le dossier de consultation (RCDF, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchéspublics.gov.ma>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE – Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats).

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le 27/01/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 11 309/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
Renouvellement des conduites et réseaux d'AEP au niveau des gérances de Tanaqoub, HadLaghdir, BabBerred, BniRzine, Bab Taza, Fifi, Jebha, Amter à la province de Chefchaouen et les gérances Zoumi et Mokrisst de la province de Ouezzane.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°

184DR9/C/AMN/2/2020 La Direction REGIONALE DU NORD de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Renouvellement des conduites et réseaux d'AEP au niveau des gérances de Tanaqoub, HadLaghdir, BabBerred, BniRzine, Bab Taza, Fifi, Jebha, Amter à la province de Chefchaouen et les gé-

rances Zoumi et Mokrisst de la province de Ouezzane.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 3 600 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 36 000,00 DHou son équivalent en devise librement convertible

Le dossier de consultation (RCDF, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchéspublics.gov.ma>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE – Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats).

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau

d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis. L'ouverture des plis aura lieu le 03/02/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 11 310/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION DU CENTRE DE BAB TAZA A LA PROVINCE DE CHEFCHAOUEN ; LOT EQUIPEMENT.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 187 DR9/C/AMN/2/2020

Séance publique

La Direction REGIONALE DU NORD de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION DU CENTRE DE BAB TAZA A LA PROVINCE DE CHEFCHAOUEN ; LOT EQUIPEMENT.

Le financement du projet objet du présent appel d'offres sera assuré par la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 926 940,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 9 300,00 DHou son équivalent en devise librement

convertible

Le dossier de consultation (RCDF, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchéspublics.gov.ma>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE – Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats).

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis. L'ouverture des plis aura lieu le 03/02/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 11 311/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES

ASSAINISSEMENT LIQUIDE DE LA VILLE DE TARFAYA – LOT : COUVERTURE STEP
APPEL D'OFFRES OUVERT N°47DR8/D/2020

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT DE DELAI n°01

La Direction Régionale des Provinces Saharienne de l'ONEE-Branche Eau, porte à la connaissance des concurrents que l'avis de cet appel d'offres a été modifié comme suit :

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 50.100,00 DH (ou son équivalent en devise librement convertible).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque – Laâyoune. avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque – Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

La date d'ouverture des plis, initialement prévue le 02/02/2021, est reportée au 09/02/2021 à partir de 10 H(heure locale) à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque – Laâyoune.

N° 11 312/PC

SYNERGY SOLUTIONS SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS
Siège social : 11 RUE GEORGES SAIND VAL FLEURI APT N° 10 ETAGE 4, CASABLANCA RC N°: 253041 / CASABLANCA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/10/2020, les associés de la Société dite SYNERGY SOLUTIONS SARL, au Capital de 10.000,00 Dirhams, sise à CASABLANCA, 11 RUE GEORGES SAIND VAL FLEURI APT N° 10 ETAGE 4 ont décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la Société.
- Nomination de Mr. PAPA-SEIT JORDAN EMILE ALBERT en qualité de liquidateur de la Société.
- Siège de liquidation fixé à : 11 RUE GEORGES SAIND VAL FLEURI APT N° 10 ETAGE 4, CASABLANCA. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 03.12.2020 sous le n° 756049.

N° 11 316/PA

BATIMENT COMMERCE ET DISTRIBUTION SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS
Siège social : 11 RUE LIEUTENANT FERNAND, LA VILETTE, CASABLANCA RC N°: 285967 / CASABLANCA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/11/2020, l'associé unique de la Société dite BATIMENT COMMERCE ET DISTRIBUTION SARL AU, au Capital de 10.000,00 Dirhams, sise à CASABLANCA, 11 RUE LIEUTENANT FERNAND, LA

VILETTE à décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la Société.
- Nomination de Mr. MAN-SOURI MEHDI en qualité de liquidateur de la Société.
- Siège de liquidation fixé à : 11 RUE LIEUTENANT FERNAND, LA VILETTE, CASABLANCA.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 03.12.2020 sous le n° 756051.

N° 11 317/PA

Constitution FIDUCIAIRE KING CONSULTING -SARL-BOUZNICA
Tél/Fax:0537743001 GSM: 0661205870. CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/02/2014, il a été établi les Statuts d'une Société SARL, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :

Dénomination : « SAPEM » SARL.

Siège Social : 42/2 Av Mohamed Ben Abdallah Regragui Al Irfane - RABAT

Associé : - Mr. MOHAMED BERRADA, apporteur en numéraire 55 000.00 Dhs soit 550 parts sociales

- Mme. BARADI NA-FISSA, apporteur en numéraire 40 000.00 Dhs soit 400 parts sociales

- Mr. OMAR BERRADA, apporteur en numéraire 5 000.00 Dhs soit 50 parts sociales

TOTAL : 100 000.00 Dhs soit 1000 parts sociales

Objet : - Entrepreneur De La Peinture.

- Vérificateur D'installations (Industrielles).

- Tenant Un Bureau D'études (Procédes Industriels).

Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. OMAR BERRADA.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de Commerce de Rabat sous le N°101687, le 12/02/2014.

N° 11 318/PA

Constitution FIDUCIAIRE KING CONSULTING -SARL AU-BOUZNICA
Tél/Fax: 0537743001 GSM: 0661205870.

Constitution Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/11/2020, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « JIHA12.MA » SARL.

Siège Social : BUREAU B IMM 5 LOT N°1 HAY OTHMANE - BOUZNICA.

Associé :

- Mr. AHMED EL MERSY, apporteur en numéraire 50 000.00 Dhs soit 500 parts sociales

- Mr. ABDELFAITAH OUL-HANI, apporteur en numéraire 50 000.00 Dhs soit 500 parts sociales

TOTAL : 100 000.00 Dhs soit 1000 parts sociales

Objet : - PRESSE, - TOUTE ACTIVITE DE COMMUNICATION DE PUBLICITE

Durée : 99 ans. Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. AHMED EL MERSY.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de première instance de Benslimane sous le N°6529, et Dépôt légal a été effectué le 25/12/2020 sous le N°448/20.

N° 11 319/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL – KHENIFRA
PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH
COMMUNE DE
FQUIH BEN SALAH

Avis d'Appel d'offres ouvert n°12 / 2020

Il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président de la commune de Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs la gare routière de fquih ben salah.conformément au tableau détaillé ci dessous :

N d'ordre	Nature	Prix d'estimation établie par le maître d'ouvrage	Cautionnement provisoire	Date et lieu séance ouverture des plis
01	Droit de transit , Toilettes et locale de consignes	52000.00 dhs Cinquante deux par mois dhs	40000.00 dhs Quarante mille dhs	02/02/2021 11 du matin

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à bureau de la régie des recettes de la commune, il peut également être télécharger à partir du portail des marchés www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) les articles 27 -29 et 31 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion .

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau regie de recette .
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité .
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture de plis .
- soit les déposer par voie électronique et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation desmarches publics .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le décret précité et l'article 4de règlement de consultation.

N° 11 313/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILLAYA DE LA REGION BENI MELLAL - KHENIFRA
PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH
COMMUNE
FQUIH BEN SALAH

Avis d'Appel d'offres ouvert n°13 / 2020

Il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président de la commune urbaine de Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert par offre de prix, relatif a l'affermage de l'abattoir de Fquih Ben Salah.conformément au tableau détaillé ci dessous :

N° d'ordre	Nature	Prix d'ouverture établie par le maître d'ouvrage	Cautionnement provisoire	Date et lieu séance ouverture des plis
1	Abattoir communal	1 500 000.00 dh (Un million cinqmilledh) par année	100 000.00dh (cent mille dh)	02/02/2021 A 11h30 min du matin

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à bureau de la régie des recettes de la commune, il peut également être télécharger à partir du portail des marchés www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 08Joumada I 1434 (20Mars2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion .

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le le bureau regie de recette ..
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité .
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture de plis .

- soit les déposer par voie électronique et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marches publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le décret précité et l'article 4 de règlement de consultation.

N° 11 314/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
PACHALIK DE TALIOUINE
COMMUNE TALIOUINE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé, a la salle des réunions du siège de la commune TALIOUINE province de TAROUDANT, une séance d'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix suivant :

N° D'APPEL D'OFFRE	Objet de l'appel d'offre	Date et heure d'ouverture des plis	Caution en dhs	Estimation en dhs
01/TAL/2021	Achat d'un appareil de réanimation pour le compte du Centre Hospitalier Provincial Mokhtar Soussi de Taroudant dans le cadre de lutte contre le Covid-19.	28/01/2021 A 12 h 00	20.000,00 dhs (vingt mille dirhams)	340.000,00 dhs (trois cent quarante mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau technique de la commune, il peuvent également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du décret 2.18.933 portant modification et complément du décret 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans au bureau des marchés de la commune de Taliouine.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les transmettre par vois électronique en application de l'arrêté de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation .

N° 11 315/PA

FABITEX
 Au terme d'un acte 22/12/2020 les associés de la société FABITEX SARL dont le siège social SALAM 01 RUE 16 Groupe D 2 N° 78 - 3Etages AHL LOUGHLAM SIDI MOUMEN CASABLANCA a décidé ce que suit.
 Cession de parts sociales Mille (1000) parts de Mr EL HACHOUMI ABDERRAZAK Au profit de Mme BELLAGHMOUCH RACHIDA, Démission le Gérant unique Mr EL HACHOUMI ABDERRAZAK et nomination d'une nouvelle gérante unique Mme BELLAGHMOUCH RACHIDA.
 Capital : 100.000 DH, Divisé en 1000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparties comme suit : Mme BELLAGHMOUCH RACHIDA 1000 Parts
 La gérance : la société sera administrée par un gérant Mme BELLAGHMOUCH RACHIDA comme Gérante unique.
 Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca. Sous le N° 248565
N° 11 320/PA

AL-JAZEERA DESIGNÉ
 Au terme d'un acte 22/12/2020 les associés de la société AL-JAZEERA DESIGNÉ SARL dont le siège social DR BENI MAKRAZ MANSOURIA BOUZNIKA a décidé ce que suit.
 Cession de parts sociales Mille (1000) parts de Mr EL HACHOUMI ABDERRAZAK Au profit de Mr BELLAGHMOUCH YOUSSEF, Démission le Gérant unique Mr EL HACHOUMI ABDERRAZAK et nomination d'un nouveau gérant unique Mr BELLAGHMOUCH YOUSSEF.
 Capital : 100.000 DH, Divisé en 1000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparties comme suit : Mr BEL-

LAGHMOUCH YOUSSEF
 1000 Parts
 La gérance : la société sera administrée par un gérant Mr BELLAGHMOUCH YOUSSEF comme Gérant unique.
 Le dépôt légal et effectué auprès du tribunal de Benslimane Sous le N° 3837
N° 11 321/PA

CONSTITUTION CORIAL EQUIPEMENT SARL AU
 Au capital de 100 000 Dhs
 Siège social : 10, Bd de la Liberté 4ème Etage Appt. 7 Quartier Alsace Loraine-Sidi Belyout Casablanca RC: 243147
 Au terme d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 08/08/2011, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - DENOMINATION : CORIAL EQUIPEMENT SARL AU
 - OBJET : Importateur (marchand en gros).
 - SIEGE : 10, Bd de la Liberté 4ème Etage Appt. 7 Quartier Alsace Loraine-Sidi Belyout - Casablanca
 - CAPITAL : 100 000,00 DHS
 - DUREE : 99 ans
 - GERANT : Mr. LANGER ZYGFROY JOZEF de nationalité polonaise née le 05/03/1959 titulaire du passeport N°EH 2099311 demeurant à : POLONIA IMMATRICULATION : la société a été immatriculée au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 15/08/2011 sous le numéro 481678.
 Pour avis, le gérant
N° 11 322/PA

SAQEL S.A.R.L
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
 Aux termes de l'assemblée générale extraordinaires du 16/12/2020 les associés de la société SAQEL SARL au

capital de 100.000.00 DHS ont décidé de transférer le siège social précédemment fixé à CASABLANCA, 53, BD DE BORDEAUX 1ER ETG APPT 55 à l'adresse suivante : 55 BD ZERK-TOUNI, ESPACE ZERK-TOUNI 1ER ETG, QH CASABLANCA et de modifier ainsi l'article 4 des statuts.
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 25/12/2020 Sous le numéro 759025.
N° 11 323/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS
CABINET FIDUCIAIRE
 TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08
 Aux termes d'un acte S.S.P en date de 11/11/2020 à Settat il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
 1- Dénomination : « CHARIKATE AISSA » SARL A.A.U.
 2- Siège social: REZ DE CHAUSSÉ N°66 RUE MOULAY ABDELLAH HAY MANIA SETTAT.
 3- Objet social : SONDEUR OU FOREUR DE PUITES AVEC MOTEUR MECANIQUE, travaux divers ou construction.
 4- Durée : 99 ans.
 5- Capital Social : 100 000,00 dhs divisé en 100 parts social de 100 dhs chacune. Le capital social est entièrement libéré, souscrite en totalité a MOSTAFA MOHAMED l'associée unique.
 6- La Gérance : la société est gérée par MOSTAFA MOHAMED pour une durée illimitée.
 7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
 8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de 1ère Instance de Settat et immatriculée au registre de commerce sous le 6259 le

28/12/2020.
N° 11 324/PA

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
 Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
 N° 144/DR2/2020
 Séance publique
 La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne l'Acquisition des colonnes Montantes pour les centres relevant de l'Agence Mixte d'Essaouira
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 600 000,00DH TTC
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 600,00DH
 Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.
 En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.
 Les plus des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
 - soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
 - soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
 L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 04 Février 2021 à 09 :30 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau.
 Toute demande d'éclaircissement doit être formulée uniquement à travers le portail marocain des marchés publics
N° 11 325/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
 Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N°145/DR2/2020
 La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'entretien des équipements de réseau de distribution aux niveaux des centres : El Amria, Freita, Oulad Yaacoub, Oulad Sbih, Marbouh, et Rural Kelaa Des Sraghna province El Kelaa Des Sraghna.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.
 L'estimation du coût des prestations s'élève à 380

160,00DH TTC.
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 900,00 DH.
 Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.
 Les plus des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
 - soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
 - soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
 L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 04 Février 2021 à 09h :30 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.
 Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.
 Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)
N° 11 326/PC

Sur vos petits écrans



07:00:00 : Lecture du Saint Coran
 07:10:00 : Tinoubka
 07:40:00 : Ichaa Mamlaka
 08:40:00 : Atfalouna Ep 39
 09:40:00 : Arroud
 10:40:00 : Koloub Tayha Ep 14
 11:30:00 : Nhar mabrouk Ep 30
 11:50:00 : Oussrati Ep 133
 12:50:00 : Stand UP quotidiennes
 13:00:00 : JT Addahira + Météo
 13:20:00 : Rdat Lwalida Ep 29
 14:00:00 : JT en Amazigh
 14:20:00 : L'usine Ep 27
 14:40:00 : Mister Sanssour Ep 18
 14:50:00 : Mister Sanssour Ep 19
 15:00:00 : Parlement - Chambres des Conseillers

18:00:00 : Atfalouna Ep 40
 18:50:00 : Majala Jihouya
 19:00:00 : JT en Français
 19:20:00 : Moumou Aynya Ep 3
 19:50:00 : L'usine Ep 27
 20:20:00 : Zouaji Mouhal Ep 1
 20:40:00 : Stand UP quotidiennes
 21:00:00 : JT Principal + Météo
 21:50:00 : Kaday wa ara'e
 22:50:00 : Ould Sfia Ep 2
 23:50:00 : Dernier bulletin d'information
 00:10:00 : Oud Bassbass
 01:40:00 : Canal Atlas
 02:40:00 : L'usine Ep 27
 03:10:00 : Tinoubka
 03:40:00 : Rdat Lwalida Ep 29
 04:10:00 : Koloub Tayha Ep 14
 05:00:00 : Arroud
 06:00:00 : Ichaa Mamlaka

05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC LAUREATS MAWAHIB TAJWID AL QORAN
 06:00:00 : CH'HIWAT BLADI
 06:30:00 : SABAHYAT 2M
 07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 07:50:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS
 08:20:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3
 08:45:00 : MAGAZINE : HADIOU TOUBA : BGHIT PARTIMA
 09:40:00 : SERIE : AL AWNI
 10:00:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 10:10:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
 10:50:00 : KIF AL HAL
 11:05:00 : SABAHYAT 2M
 11:55:00 : MAGAZINE : NSAWLOU TBIB VACCIN ANTI-COVID-19
 12:00:00 : SERIE : HDIDANE F GUELIZ
 12:30:00 : MAGAZINE : CAPSULE NARSA MERIEM AMJOUN
 12:35:00 : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR

13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RYADI
 13:25:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
 14:15:00 : MAGAZINE : NSAWLOU TBIB VACCIN ANTI-COVID-19
 14:20:00 : NEWS : ECO NEWS
 14:25:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 14:40:00 : FEUILLETON : CHAMAL JANOUB
 15:50:00 : SERIE : AQBA LIK
 16:15:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
 17:05:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
 17:25:00 : DESSINS ANIMES
 18:00:00 : MAGAZINE : CAPSULE NARSA MERIEM AMJOUN
 18:10:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 18:15:00 : MAGAZINE : POP UP
 18:25:00 : FEUILLETON : RAHINAT AL HOUB
 19:10:00 : MAGAZINE : CHKOUN YISTATMAR FMACHROU3I
 19:20:00 : FEUILLETON : AL

WA3D
 20:10:00 : MAGAZINE : NSAWLOU TBIB VACCIN ANTI-COVID-19
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:45:00 : QUE DU SPORT
 20:50:00 : BULLETIN METEO
 20:55:00 : NEWS : ECO NEWS
 21:10:00 : BULLETIN METEO
 21:15:00 : AL MASSAIIYA
 21:50:00 : MAGAZINE : CHKOUN YISTATMAR FMACHROU3I
 22:55:00 : FEUILLETON : ASSIR AL MADFOUNE
 00:00:00 : MAGAZINE : NSAWLOU TBIB VACCIN ANTI-COVID-19
 00:00:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
 00:45:00 : TELEFILM : NIHAYAT OUSBOUE FI AL ARAICH
 02:10:00 : MAGAZINE : GRAND ANGLE
 03:00:00 : FEUILLETON : LGHRIBA
 03:55:00 : FEUILLETON : RAHINAT AL HOUB
 04:40:00 : FEUILLETON : AL WA3D

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

QUI LAISSE SANS DÉFENSE	TUMULTUEUX	POSSSSIF	GRAND BOA	EN APARTÉ	POSSSSIF	CRIQUE SECONDER	GROSSE CHALEUR	CÉRÉMONIE RÉGLÉE	NE PAS OBSERVER
								EN BRIDE ÉPREUVE DE SKI	
FUMISTE									
		GODICHE		LETTRES DE ROTH	REVENDEUR DE DROGUE				
CONIFÈRE PLUS							NOTE		GRASSE
RIRE UN PEU							FLAGRANT DÉLIT MEC		
PANIER À FOND PLAT				MENEUR DE JE		ROCHE CREUSE			
GRAND CANARD						FIN D'ANNÉE	STATION ORBITALE RUSSE		
							DÉBUT D'INCARNATION	ANGOÏSSE	DIVINITÉ ÉGYPTIENNE
APAÏSÉES		COLÈRE	EXCÈS DE POIDS						
À L'ENVERS FEMME AIMÉE				ÉCHEC COMPLET		À L'ENVERS AUDACIEUX			
							HUTTE		
							RADIUM		
BISQUER									
TESSON				CUPIDES					

Solution mots flechés d'hier

HAUTEUR	A	UNE PIÈCE OÙ L'ON ÉTOUFFE	A	PIGE TOUFFUE	APERÇU	V	TANGIBLE	POÈME D'YRIQUE	O	EN VENTE	MINE
IVRE	R	ON	D	LA FIN DU JOUR	UR	CUBES	DES				
EN APARTÉ	R	T	RADIUM	R	PINGRE	E	À L'ENVERS GRISON	ENA			
EXPRIME LA SURPRISE	O	H	SYMBÔLE DU NICKEL	U	POULIÉ GROGNE	R	E	A	DONNE LE CHOIX	TRONCHES	P
CHEF MILITAIRES DÉFICIT	G	E	N	E	R	A	L	ENLÈVE CRU	O	T	E
	M	A	L	I	A	T	APERÇU MORDU	V	U	E	LIQUIDE QUE L'ON VERSE
EN BANLIÈRE	N	L	PRONOM À LA GOMME	I	L	DÉDAIN SPECTACLE	F	I	FLANCHE	T	E
SAVOIR-VIVRE CUBE	C	O	N	V	E	N	A	N	C	E	S
	D	E	VILLE CITE MÉTAL	U	R	ARTICLE INDEFINI	U	N	E	S	P
TRANSPIRE	F	L	E	M	M	A	R	D	S	E	C
	S	U	E	EN RAPE	S	EN FLÈCHE	E	PONNE LE CHOIX	ET CETERA NAZI	E	T
RECHAUFFÉ CONNU	B	R	A	S	E	R	O	S	LE BOUT DE LA LANGUE	U	E
	S	U	INCOHÉRENTES	D	E	C	O	U	S	U	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthry
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laarak

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											

HORIZONTELEMENT

- I. Tout ce qu'elle permet de dire c'est « Mort aux vaches » (deux mots).
- II. Elles nous mettent sur la voie.
- III. Vieilles vaches. - Dans les comptes d'Andersen.
- IV. Spécialité provençale. - Ex d'ex.
- V. Demi-fan des sixties. - Panneau d'information.
- VI. Gros temps. - Reçu n'importe comment.
- VII. Osseux. - Sic. - Itou
- VIII. C'est fumier et compagnie ! - Une sacrée bonne femme.
- IX. Celui-là, il jouit sans posséder !

VERTICALEMENT

- 1. Une question enfantine (quatre mots).
- 2. En retard.
- 3. Non convenus. - Naturel.
- 4. Les beaux ne sont jamais déplacés. - Rutherfordium.
- 5. Tout d'une pièce. - La langue dans la poche. - Complément d'adresse.
- 6. Tête en l'air.
- 7. Tomber en bas. - Il a son magasin.
- 8. Parties charnues.
- 9. Axe automobile. - Début d'hypothèse.
- 10. Elle s'arrête aux frontières de la Suisse. - Non dit.
- 11. On ne devrait pas l'utiliser pour écouter !

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	O	N	D	I	T	I	O	N	S
II	H	U	E		M	I	R	O		A
III	A	I		A	P	R	I	O	R	I
IV	R	O	B	R	E		S	O	I	N
V	B	U		G	R	E	E		T	T
VI	O	I	S	E	A	U		C	A	P
VII	N		O	N	T		P	O		I
VIII	N	E	U	T	R	A	L	I	T	E
IX	I	L	L		I	M	I	T	E	R
X	E	L	A	N	C	E	E		T	R
XI	R	A	S	S	E	R	E	N	E	E

Grilles de sudoku

Facile

	4	5		7		1		
8	2		9		3		7	6
				4				
		3	7		5	1		4
7				3				9
5		2	4		1	7		
				2				
4	7		3		9		6	8
	9	6		4		3		

Moyen

		3	5	9		2		
7	9		3					8
								9
4	1	5		3				
9	6		5		7		3	
			8		9	5	4	
1								
3				5		2	6	
		2		6	9	3		

Difficile

			9	2	4			
	9	6			1			
1						8	9	
		1	6				2	
3		2	8				7	
6		3	4					
1	7					5		
		9		1	6			
		8	5	3				

Expert

	5			3				
7	8		9					
9			8		2			
				6		1	2	
			1	5	4			
3	6	7						
	2	4					1	
			7	3		4		
		8				7		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	6	1	2	4	3	5	9	8
8	3	2	9	7	5	6	4	1
4	5	9	6	8	1	7	2	3
9	2	5	7	1	8	4	3	6
3	1	8	4	6	2	9	7	5
6	7	4	3	5	9	8	1	2
1	8	3	5	9	7	2	6	4
5	9	6	1	2	4	3	8	7
2	4	7	8	3	6	1	5	9

Moyen

7	5	8	2	6	4	3	9	1
1	4	2	9	3	5	8	7	6
3	6	9	1	7	8	2	4	5
5	9	1	6	8	3	7	2	4
6	8	3	4	2	7	1	5	9
2	7	4	5	9	1	6	8	3
8	1	7	3	4	9	5	6	2
4	3	6	7	5	2	9	1	8
9	2	5	8	1	6	4	3	7

Difficile

8	6	1	9	4	5	7	3	2
9	5	3	2	7	8	1	6	4
7	2	4	1	6	3	5	9	8
4	3	2	7	8	6	9	1	5
5	8	9	4	3	1	6	2	7
6	1	7	5	2	9	4	8	3
1	7	5	3	9	2	8	4	6
3	4	6	8	1	7	2	5	9
2	9	8	6	5	4	3	7	1

Expert

1	8	4	3	2	9	5	7	6
3	9	2	7	5	6	8	1	4
6	7	5	1	4	8	3	9	2
5	2	7	4	6	1	9	8	3
8	4	3	9	7	2	6	5	1
9	1	6	5	8	3	2	4	7
7	5	8	2	3	4	1	6	9
4	3	1	6	9	5	7	2	8
2	6	9	8	1	7	4	3	5

Sport

Entre travaux et pandémie, mercato atone au Real et au Barça

Après avoir souffert pendant la pandémie et traversé un automne morose, le Real Madrid et le FC Barcelone absorbent sans certitudes le mercato d'hiver qui débute le 4 janvier en Espagne: comment attirer des recrues sans argent? Et comment prolonger les stars Sergio Ramos et Lionel Messi, qui n'a pas encore "décidé" de son avenir?

Avec des comptes durement affectés par la pandémie de coronavirus ainsi que des très coûteuses rénovations de stades lancées l'an dernier, les deux illustres clubs espagnols, habitués grands armateurs du marché des transferts, devront faire des choix cornéliens.

Des deux mastodontes espagnols, le Real Madrid est celui qui semble dans la position la moins inconfortable.

Certes, l'équipe de Zinedine Zidane n'a presque pas bougé lors du dernier mercato estival. Seuls des retours de prêts (Odriozola, Odgaard, Lamin) et quelques départs.

La dernière grosse recrue du club merengue est Eden Hazard, arrivé à l'été 2019 pour cinquante et 115 M d'EUR... mais qui a manqué une cinquantaine de matches depuis son arrivée à cause de blessures multiples.

Depuis la pandémie, la direction du club ne cesse de répéter qu'il n'y aura pas de recrus, car les comptes ont été durement affectés: la "Maison blanche" a clos l'exercice économique 2019-2020 il y a quelques jours, dans le vert de 313.000 euros. Loin des bénéfices mirobolants enregistrés les années précédentes par un Real qui a souvent squatté la première place du palmarès des clubs ayant le plus de revenus au monde, selon le cabinet Deloitte.

Avec un effectif professionnel de 25 joueurs, l'infirmerie qui se vide et les résultats sportifs qui s'améliorent grandement (qualification pour les 8es de finale de C1 en terminant 1er de son groupe et en course pour conserver son titre en Liga), la tendance est à la stabilité.

Mais certains postes pourraient être renforcés: c'est le cas pour celui d'avant-centre avec Kaim Beruena, étincelant depuis le début de saison, qui n'a pas de remplaçant fiable.

Mais alors que l'attaquant du PSG Kylian Mbappé fait rêver les "socios" depuis des mois, le Real doit surtout prolonger le contrat de son indispensable capitaine Sergio Ramos (34 ans), qui s'achève en juin, sans grande marge de manœuvre pour augmenter son salaire.

Pour le reste, selon la presse espagnole, le Real Madrid se serait dernièrement intéressé à David Alaba (Bayern Munich) pour renforcer son couloir gauche, tandis qu'Isco, peu utilisé, est proche d'un transfert.

Côté Barça, les comptes sont dans le rouge,



mais il y a une urgence: prolonger la superstar Lionel Messi, dont le contrat expire le 30 juin 2021 et qui sera libre de négocier avec d'autres clubs dès le 1er janvier en vue d'un éventuel départ à l'étr.

"Je n'ai rien décidé", a déclaré dimanche la vedette argentine dans une interview à la chaîne de télévision La Sexta.

"Je ne suis pas encore (...) Le club va très mal, et il semblerait de le ramener au niveau auquel il était (...) Mais moi, je suis enthousiaste", a-t-il affirmé.

Alors que les "socios" catalans devront élire leur nouveau président le 24 janvier, ce qui pourrait peser sur la décision finale de l'attaquant argentin, le club est en pleine réorganisation.

Malgré la dette du club qui a été plombée par la pandémie, l'entraîneur Ronald Koeman, qui a commencé à améliorer les résultats, pourrait se montrer actif sur le mercato hivernal.

Selon la presse, le Barça serait enclin à se sé-

parer du champion du monde français Samuel Umtiti, et voudrait faire revenir le jeune défenseur de Manchester City Eric García, formé à La Masia, ainsi que le défenseur brésilien de l'Atlético Madrid Felipe.

La défense est une des priorités de Koeman, qui a vu son arrière-garde décimée par les blessures à l'automne. Les supporters aimeraient également voir arriver un pur N9 pour suppléer le Danos Martin Braithwaite.

Mais le problème est la situation économique: en 2019, le Barça a contracté un emprunt de 140 M d'EUR sur cinq ans auprès d'un fonds d'investissement américain, et la direction précédente s'est aussi endettée pour 815 M d'EUR sur 30 ans auprès de Goldman Sachs pour mener à bien le coûteux projet de rénovation du Camp Nou.

Il "sera difficile d'amener des joueurs, car il faut de l'argent et il n'y en a pas", a résumé Messi dimanche.



Messi n'a pas encore tranché sur son éventuel départ du club catalan



Accroché par West Bromwich Albion (1-1), Liverpool a manqué l'occasion de prendre encore plus de champ en tête de la Premier League lors de la 15e journée, alors que Tottenham a été privé de podium par son nul à Wolverhampton (1-1).

"Big Sam" Allardyce, revenu aux affaires en prenant la tête de West Bromwich Albion il y a onze jours, a joué un bien vilain tour aux Reds, une habitude chez lui.

Dernier coach à être venu gagner en cham-

Liverpool et Tottenham freinés

Saïss buteur pour Wolverhampton

piomat à Anfield, avec Crystal Palace en avril 2017 (2-1), il a enchaîné un quatrième match consécutif sans défaite en championnat dans l'arène des Reds, grâce à une égalisation tardive de son équipe qui aura eu le mérite de ne jamais lâcher.

Face à des "Baggies" extrêmement défensifs en première période, avec deux rideaux denses de joueurs dans les 30 derniers mètres, Liverpool pensait pourtant avoir fait le plus dur en ouvrant le score rapidement.

Sadio Mané, à la réception d'une belle passe entre les lignes de Joel Matip, avait réussi à contrôler le ballon et le reprendre de volée en pleine course (1-0, 12e).

Mais avec 78% de possession, Liverpool a inconsciemment levé le pied, ayant peut-être dans un coin de sa tête le calendrier très dense des jours à venir.

Les Reds ont aussi beaucoup manqué de précision dans le dernier geste ou la dernière passe, ne finissant qu'avec 3 tirs cadrés sur 17, contre 3 sur 5 pour leur adversaire.

Au fil de la seconde période, West Brom a commencé à créer en ses chances, même si ses

offensives se limitaient souvent à chercher des espaces dans le dos de Trent Alexander-Arnold.

Après une première alerte à la 72e minute, rattrapée par Allison, c'est Semi Ajayi, de la tête, à la suite d'un corner joué en deux temps et avec l'aide d'un poteau, qui a arraché un nul méritoire (1-1, 82e).

"C'est de notre faute. On leur a concédé facilement des corners et c'est tout ce qu'ils voulaient ce soir", a admis Jürgen Klopp, reconnaissant que le promu "a mérité ce point ce soir parce que (Liverpool) n'a pas tué le match".

Les tenants du titre ne profitent donc pas des points lâchés samedi par leurs rivaux et voient leur voisin Everton devenir leur nouveau dauphin à 3 points.

Pour West Brom, ce point a le goût de l'espoir, même s'il reste avant-dernier avec 8 points, à 5 unités du maintien.

Malgré un but express de Tanguy Ndombéle, après 57 secondes de jeu, Tottenham a encore lâché des points dans les dernières minutes à Wolverhampton (1-1).

Avec deux points pris sur les quatre derniers

journées, les Spurs restent encore dans le coup, 5e à 6 longueurs du leader, mais ils vont vite devoir retrouver le chemin du succès s'ils ne veulent pas décrocher dans cette période très intense.

Tout avait pourtant parfaitement commencé avec ce tir à l'entrée de la surface du milieu de terrain français qui avait trompé Rui Patrício, un peu masqué au départ de la frappe (0-1, 1e).

Un scénario qu'affectionnent particulièrement les Londoniens, cette saison, car il leur permet de jouer en contre.

Mais hormis une belle percée de Ndombéle sur 60 mètres à la 21e, terminée par une frappe mièvre de Sergio Reguilón, ils se sont, comme trop souvent, contentés de défendre l'avantage, bien que cela leur ait souvent joué des tours dernièrement.

Wolverhampton n'a d'ailleurs pas semblé excessivement dangereux pendant une bonne partie du match.

Mais il a suffi d'un corner enfin bien tiré par Pedro Neto, dévié au premier poteau par l'ancien Angevin Romain Saïss pour faire redescendre les Spurs du podium qui leur tendait les bras (1-1, 86e).

Une manche à l'avantage du Raja

Le HUSA respire et le MCO s'enlise

La cinquième journée du championnat national de football, dit Botola Pro D1 « Inwi », dont les débats ont eu lieu en fin de semaine, a profité pleinement au Raja qui s'est accaparé seul les commandes de l'exercice

Résultats avec buteurs

Vendredi :
MAT : 0
CAYB : 0

FUS : 1 Réda Hajhouj (31è)
DHJ : 1 Yassine Dahbi (49è)

Samedi
RCOZ : 0
ASFAR : 0

RCA : 1 Soufiane Rahimi (32è)
SCCM : 0

MAS : 0
WAC : 1 Saimon Msuva (30è)

Dimanche
RCAZ : 4 Abdou Atchabao (34è et 47è),
Hicham El Majhed (45è, c.s.c) et Jawad Ghabra (90+6è)
IRT : 1 Taoufik Ijroten (16è)

HUSA : 2 Youssef El Fahli (11è et 19è)
OCS : 0

MCO : 0
RSB : 1 Hamza Rezagui (90+2è)

après la défaite de l'Itihad de Tanger à Mohammedia contre la Renaissance de Zemnamra.

Pourtant, c'est l'équipe de l'IRT qui est parvenue à ouvrir la marque par l'intermédiaire d'Ijroten (16è). Une avance que les Azzurblanco n'ont pu préserver, puisque la RCAZ s'est ressaisie de la plus belle des manières pour revenir dans la partie et sceller son sort à sa faveur suite au doublé d'Abdou Atchabao (34è et 37è), au but de l'infortuné Hicham El Majhed contre son camp (45è) et à celui de Jawad Ghabra aux extra times.

Bonne opération donc pour la RCAZ qui aligne sa seconde victoire d'affilée après celle obtenue au détriment du MCO, ce qui lui permet donc de se hisser au 10ème poste avec un total de 6 pts, tandis que l'IRT a cédé trois places pour occuper désormais la quatrième avec 10 points.

Comme précité, c'est le Raja qui a bénéficié de la déconvenue de l'IRT, en étant seul leader avec 13 points, et ce après avoir assuré l'essentiel samedi en s'offrant le Chabab de Mohammedia sur le court score de 1 à 0.

Pour ce qui est des deux autres rencontres dominicales, le MCO, et toutes ses misères avec les joueurs et l'entraîneur Abdelhamid Ouaddou dont le départ devra coûter au club un peu moins de 10 millions de dirhams, continue de s'enliser, se faisant coiffer au poteau aux ultimes souffles du derby contre la RSB grâce à un but de Hamza Rezagui.

Si la mauvaise passe se poursuit pour le MCO, ce n'est pas le cas, du moins au terme de cette manche, pour le HUSA tombeur à domicile de l'OCS par 2 à 0, buts de Youssef El Fahli à la 11è et 19ème minutes.

Première victoire de la saison et premiers buts

de l'équipe soussie, désormais 12ème du classement (5 pts) en compagnie de l'ASFAR.

A propos de la formation militaire, elle s'est contentée samedi de ramener un nul blanc du côté du complexe OCP à Khouribga aux dépens du RCOZ, score qui a sanctionné également les débats du match qui a opposé le MAT au CAYB. Et c'est aussi sur une issue de parité, mais de un partout, que s'est achevée la rencontre FUS-DHJ au moment où le Wydad s'est en quelque sorte rassuré après avoir surclassé au stade Hassan II à Fès le MAS par 1 à 0.

Mohamed Bouarab

Classement

Botola Pro 1 INWI	Pts	Jo	G	N	P	Diff	
01	RCA	13	5	4	1	0	6
02	WAC	12	5	4	0	1	6
03	RSB	10	5	3	1	1	4
04	IRT	10	5	3	1	1	0
05	SCCM	8	5	2	2	1	2
06	MAS	8	5	2	2	1	1
07	OCS	7	5	2	1	2	-1
08	FUS	6	5	1	3	1	0
09	MAT	6	5	1	3	1	-1
09	RCAZ	6	5	2	0	3	-1
11	FAR	5	5	1	2	2	0
12	HUSA	5	5	1	2	2	-2
13	CAYB	4	5	0	4	1	-2
14	RCOZ	3	5	0	3	2	-3
15	DHJ	2	5	0	2	3	-3
16	MCO	1	5	0	1	4	-6

Divers

Coupe du Trône

Voici le programme des matches prévus ce mardi des 16ès de finale de la Coupe du Trône au titre de la saison 2019-2020.

Mardi 29 décembre

14h30: ASS-CAK

19h30: DHJ- I.Marrakech

Botola Pro D2

Voici les résultats de la 5è journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, au terme des matchs disputés dimanche

Vendredi

CAK-ASS : 1-0

OCC-KACM : 2-0

Samedi

JSS-TAS : 2-1

IZK-WAF : 2-1

SM-OD : 3-1

Dimanche

KAC-UTS : 1-2

RAC-WST : 3-1

CJBG-RBM : 1-0

Classement

1-IZK: 10 pts

2-CAK: 8 pts

SM: 8 pts

ASS: 8 pts

CJBG: 8 pts

OD: 8 pts

7-RAC: 7 pts (1 match en moins)

JSS: 7 pts

OCC: 7 pts

UTS: 7 pts

RBM: 7 pts

12-WAF: 5 pts

13-KAC: 3 pts

KACM: 3 pts

WST: 3 pts

16-TAS: 2 pts (1 match en moins)

Abdessadek Bitari réélu à la tête de la Fédération Royale marocaine de gymnastique



Abdessadek Bitari a été réélu au poste de président de la Fédération Royale marocaine de gymnastique (FRMGYM) pour un deuxième mandat, dimanche au Palais des congrès à Laâyoune lors d'une assemblée générale ordinaire (AG). A la tête d'une seule liste candidate à succéder au bureau sortant, M. Bitari a été reconduit aux commandes de l'instance dirigeante de la gymnastique nationale en remportant 27 voix sur les 28 suffrages exprimés.

Lors de cette AG, qui s'est déroulée en présence de représentants du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports et du Comité national olympique marocain, les

rapports moral et financier de la saison 2019/2020 ont été approuvés à l'unanimité par les représentants des clubs présents.

S'exprimant à cette occasion, M. Bitari a expliqué que la philosophie de la FRMGYM se focalise sur l'implication des ligues régionales dans le développement de la gymnastique afin d'assurer un rayonnement international et continental de ce sport, mettant l'accent sur la nécessité de diversifier et de développer les sources de financement de la fédération.

Il a souligné que la FRMGYM a œuvré pour l'élargissement de la base de pratiquants de ce sport, tout en accordant plus d'attention aux nouveaux types de gymnastique, tels que la gymnastique rythmique, qui ont rencontré un grand succès dans des événements continentaux.

A cet égard, le président de la FRMGYM a rappelé que le Maroc a décroché la troisième place au championnat africain de gymnastique rythmique qui s'est tenu à Charm el-Cheikh, en Egypte, du 10 au 14 mars 2020.

A noter que la fédération a organisé durant la saison 2019-2020 plusieurs compétitions régionales, nationales et internationales, des sessions de formation au profit des entraîneurs et des arbitres, en plus de l'encadrement des camps d'entraînement pour les équipes nationales, que ce soit en gymnastique artistique ou rythmique.

Le tennis national en deuil Docteur Kacem Azima n'est plus



Feu Dr. Kacem Azima saluant le champion Younes El Aynaoui en présence de deux dirigeants du tennis national Dr. Mohamed Zouhair et Ssi Mohamed Bono.

C'est avec grande affliction que nous avons appris la triste nouvelle du décès de notre ami Docteur Kacem Azima, ex-membre dirigeant de la FRMT connu notamment pour avoir servi avec un grand dévouement et une rectitude sans reproche le tennis national en tant que trésorier sous l'ère du grand président, le regretté Mohamed Mjid.

En ces douloureuses circonstances, nous nous associons au deuil de Mme Azima, fidèle compagne du défunt durant des décennies, de sa petite famille et de sa grande famille de la petite balle jaune.

Nos condoléances vont également à ses amis et confrères. Puisse le Tout-Puissant avoir notre cher regretté en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

Sur la piste des virus émergents dans la forêt vierge gabonaise

Est-ce un film de science fiction ? Une série dystopique ? Six hommes en combinaison jaune, couverts de la tête aux pieds, grimpent laborieusement vers une cavité perdue au cœur de la forêt gabonaise, à la recherche de virus émergents.

Ces chercheurs au Centre interdisciplinaire médical de recherches de Franceville (CIRMF) se rendent dans la grotte de Zadié, dans le nord-est du Gabon, pour étudier les chauves-souris, suspectées d'être à l'origine de la plupart des épidémies transmises à l'homme ces dernières années: le SRAS en 2003, le MERS en 2012, Ebola et aujourd'hui le SARS-CoV-2 à l'origine du Covid-19 qui paralyse la planète.

Le chemin est jonché d'humus, d'écorces et de feuilles roussies qui exhalent le parfum de la forêt vierge de ce petit pays d'Afrique centrale, dont le climat tropical, chaud et humide, et la faune luxuriante, offrent un terrain particulièrement favorable à la prolifération de virus, ce dont n'ont pas conscience les populations locales.

Peu à peu, l'odeur de la terre humide laisse place à celle du guano, les excréments des chauves-souris. D'abord légère, elle devient suffocante. L'air se fait irrespirable. Des abeilles et des papillons aux reflets argentés tournoient près des visages concentrés des chasseurs de virus.

Sous la combinaison, la chaleur est étouffante. La sueur perle sur les lunettes de protection des chercheurs.

Au-dessus d'eux, la cime des arbres se perd dans des nuages menaçants et les lianes semblent descendre du ciel.

Soudain, comme une bouche ouverte sur la forêt, l'entrée de la grotte apparaît. Un flot bruyant de chauves-souris s'échappe du trou noir béant. Leurs déjections recouvrent d'un épais manteau blanc glissant le sol et les parois rocheuses.

"Tirez !", ordonne le professeur Gaël Maganga, jusqu'à ce que le filet servant à capturer les mammifères soit tendu sur toute la largeur. Les animaux sentent la présence des visiteurs. Le flux se tarit légèrement.

Mais lorsque l'un des scientifiques s'avance et allume sa lampe torche, une nuée de chauves-souris force vers la sortie et le piège se referme sur elles. Les prélèvements peuvent commencer.

"C'est quel sexe ? Il est jeune lui !", s'exclame M. Maganga, enseignant-chercheur à l'université de Franceville, la troisième ville du pays, siège du CIRMF. À l'aide d'éprouvettes stériles, il effectue des prélèvements buccaux et rectaux.

"Notre travail consiste à identifier les agents pathogènes qui pourraient représenter un danger pour les populations humaines et comprendre les transmissions inter-espèces", explique à l'AFP le scientifique, également codirecteur de l'unité Émergence des maladies virales du CIRMF, qui abrite l'un des deux laboratoires P4 d'Afrique, une classification internationale autorisant la manipulation des



virus les plus dangereux dans ces bâtiments hermétiquement clos.

Le 29 octobre, le groupe d'experts de l'ONU sur la biodiversité (IPBES) prévenait dans un rapport que les pandémies comme le Covid-19 allaient se multiplier et faire de plus en plus de morts, évoquant un immense réservoir de 1,7 million de virus inconnus dans le monde animal, dont 540.000 à 850.000 "auraient la capacité d'infecter les humains".

D'ailleurs, 70% des nouvelles maladies (Ebola, Zika) et "presque toutes les pandémies connues" (grippe, sida, Covid-19) sont des zoonoses, c'est-à-dire issues de pathogènes animaux.

"Il faut arrêter de penser que l'Homme est d'un côté, et l'Animal de

l'autre. En matière de santé, ce qui se passe chez l'un va avoir un impact chez l'autre. Protéger la faune sauvage, protéger la Nature, c'est protéger l'Homme", souligne Pauline Grentzinger, vétérinaire du Parc naturel de la Lékédi, qui œuvre pour la préservation de la biodiversité, tout près de Franceville.

"Les comportements humains sont souvent à l'origine de l'émergence de virus. Aujourd'hui, avec la pression démographique, l'intensification de l'agriculture, ou encore la chasse, les contacts entre les humains et les animaux sont de plus en plus fréquents", renchérit le professeur Maganga.

Au Gabon, toutes les épidémies d'Ebola se sont déclarées dans la ré-

gion de la grotte de Zadié, tout près de la frontière avec le Congo. Les chercheurs du CIRMF y ont prélevé des chauves-souris porteuses du virus, ce qui leur a permis de découvrir que l'animal était l'organisme hôte à l'origine de l'épidémie.

Le professeur Maganga a également mis en évidence la présence d'un certain nombre de coronavirus en circulation chez ces chauves-souris, dont certains proches de coronavirus humains.

Pour autant, cela n'empêche pas les villageois des alentours de pénétrer dans les grottes pour chasser la chauve-souris, tout comme l'antilope, la gazelle, ou encore le singe.

Au Gabon, malgré l'interdiction en avril de la vente de pangolin et de chauve-souris, les villageois continuent de traquer les animaux sauvages pour s'assurer un moyen de subsistance dans cette région reculée.

"En une nuit, je peux gagner ce que je gagne en un mois", plaide Aristide Roux, 43 ans, habitant un village proche de la grotte, qui expose sur un tronc coupé en bordure de route une gazelle tuée dans la nuit. Le Covid ? "Il n'est pas encore arrivé jusqu'au village", tranche le chasseur.

Pour Just-Parfait Mangongwé, un autochtone de 20 ans dans l'équipe du CIRMF, les gens de son village "ne croient pas" aux virus. D'où l'importance "de sensibiliser ces chasseurs qui vivent depuis toujours de cette ressource", assène le professeur Maganga.

Gâteau glacé aux fraises et au chocolat



Ingrédients

Fraises 500 ml (2 tasses), émincées
 Sucre 60 ml (1/4 de tasse)
 Crème glacée à la vanille 500 ml (2 tasses)
 Crème fouettée 500 ml (2 tasses)
 2 paquets de chocolat de 100 g chacun, coupé en morceaux

Préparation

Dans un bol, mélanger les fraises avec le sucre. Laisser reposer 10 minutes.
 Pendant ce temps,

tapiser un moule à charnière de 20 cm (8 po) de papier parchemin.

À l'aide du batteur électrique, fouetter 250 ml (1 tasse) de crème glacée avec la crème fouettée à vitesse élevée 30 secondes, jusqu'à l'obtention d'une texture homogène.

Incorporer rapidement le reste de la crème glacée, les fraises et le chocolat en pliant la préparation à l'aide d'une spatule. Verser la préparation dans le moule et égaliser la surface. Congeler au moins 3 heures, jusqu'à ce que la préparation soit figée.

Fruits et légumes : Les maladies que vous risquez si vous les lavez mal

Intoxication alimentaire, insuffisance rénale, toxoplasmose, kystes dans le foie, asthme, infertilité et cancer... Il existe des risques de maladies développées plus ou moins sur le long terme, qui peuvent apparaître si les légumes ou les fruits sont mal lavés.

Les contaminations dues aux germes

Sur certains de nos fruits et légumes se trouvent des germes provenant de l'intestin des animaux et des pathogènes comme les Salmonella, Bacillus cereus, Escherichia coli, Yersinia enterocolitica, Clostridium perfringens, Clostridium botulinum, Listeria ou Shigella... Des noms qui ne vous disent peut-être rien, mais qui peuvent déclencher une intoxication plus ou moins sévère.

Manger quelques salmonelles au cours d'un repas ne vous fait, normalement, pas courir le risque de tomber malade. Pour cela, il faut en ingérer des dizaines de milliers, ce qui peut provoquer une intoxication alimentaire. Crampes abdominales, nausées, vomissements, diarrhée, fièvre ou maux de tête seront alors au rendez-vous. Il s'agit de la maladie la plus courante qui peut être développée, ayant pour cause un fruit ou légume mal lavé. Mais il est possible d'en contracter d'autres.

Certains germes peuvent avoir des conséquences bien plus violentes sur la santé. L'Escherichia coli peut provoquer une insuffisance rénale et le Clostridium botulinum peut conduire à une insuffisance respiratoire voire la paralysie.

Toxoplasma gondii : dangereux pour les femmes enceintes

Le nom « toxoplasma gondii » vous parle-t-il ? Il s'agit d'un parasite qui vit dans l'intestin des chats ou des rongeurs. Ce parasite peut se retrouver sur les fruits et légumes et causer des soucis de santé chez les personnes immunodéprimées ou chez les femmes enceintes qui n'ont jamais été en contact avec ce parasite, et qui n'ont donc aucun an-

ticorps pour se défendre.

La toxoplasmose congénitale (quand le fœtus est infecté par la mère durant la grossesse) a des conséquences très variables en fonction du stade de la grossesse. Le risque de transmission au fœtus est plus faible en début de grossesse et moins grave en fin de grossesse. Avant 16 semaines (très rare) la maladie peut entraîner une fausse couche, des retards psychomoteurs ou une atteinte neurologique. Entre 16 et 28 semaines, peuvent apparaître des lésions cérébrales. Après 28 semaines, peuvent être relevées des lésions oculaires (atteinte des pigments de la rétine pouvant entraîner une déformation de la rétine).

Ver solitaire : il peut aussi être sur les fruits et légumes

Un autre parasite comme le ténia du chien ou du renard dû à l'Echinococcus peut, suite à l'ingestion d'œufs éliminés par les fèces qui souillent les fruits ou légumes et que l'on mange, provoquer des kystes dans le foie.

S'il se contracte généralement plus suite à la consommation de viande mal cuite, le « ver solitaire » peut également s'attraper en ingérant un légume ou un fruit qui aurait été souillé par un renard. Les symptômes de cette maladie sont : maux de ventre, pertes blanches au niveau des selles, diarrhée, constipation, maux de tête, perte d'appétit, éruption cutanée. Mieux vaut consulter votre médecin dès l'apparition des symptômes.

Les contaminations dues aux pesticides

Il n'est pas inhabituel d'entendre que, de plus en plus, il existe des traces trop importantes de résidus de pesticides, herbicides ou autres fongicides utilisés lors de la culture de nos fruits et légumes. Faute à l'agriculture intensive qui a recours de manière massive à ce genre de procédés. Certains médecins, associations de consommateurs ou même l'agence sanitaire européenne soupçonnent les pesticides d'avoir des effets néfastes sur la santé à long terme comme l'asthme, l'infertilité ou plusieurs cancers.